

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt : 22 mars 2017*

## Projet de loi

ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

### Art. 1 Crédit d'investissement

<sup>1</sup> Un crédit global fixe de 9 170 450 F (y compris TVA) est ouvert au Conseil d'Etat au titre de subvention cantonale d'investissement pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour les années 2017 à 2021.

<sup>2</sup> Le montant indiqué à l'alinéa 1 se décompose de la manière suivante :

– Construction	7 212 741 F
– Equipement	322 861 F
– Technologies de l'information	955 556 F
– TVA (8%)	<u>679 293 F</u>
<b>Total TTC</b>	<b>9 170 451 F</b>
<b>Arrondi à</b>	<b>9 170 450 F</b>

### Art. 2 Budget d'investissement

<sup>1</sup> Ce crédit est réparti en tranches annuelles inscrites au budget d'investissement dès 2017 sous la politique publique E – Handicap.

<sup>2</sup> Ce crédit se décompose de la manière suivante :

– Construction (02300000 5640)	7 789 760 F
– Equipement (07141100 5640)	348 690 F
– Technologies de l'information (07141100 5640)	<u>1 032 000 F</u>
<b>Total TTC</b>	<b>9 170 450 F</b>

### **Art. 3 Subventions d'investissement accordées et attendues**

Les subventions d'investissement accordées dans le cadre de ce crédit d'investissement s'élèvent à 9 170 450 F.

### **Art. 4 Amortissement**

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

### **Art. 5 But**

Cette subvention doit permettre de financer les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments exploités par les EPI, notamment ceux de « La Combe » et de « Thônex ».

### **Art. 6 Durée**

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint 24 mois après la mise en service de l'ouvrage.

### **Art. 7 Aliénation du bien**

En cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat à hauteur de sa participation initiale.

### **Art. 8 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat**

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les Députés,

### **1. Introduction**

Depuis de nombreuses années, la politique genevoise à l'égard des personnes en situation de handicap et en difficulté d'insertion vise à créer des lieux de vie et de travail intégrés pour valoriser leur rôle dans notre société, en développant leurs capacités et en maintenant leurs acquis.

Cette volonté s'est notamment traduite par l'adoption de la loi sur l'intégration des personnes handicapées (LIPH – K 1 36) votée à l'unanimité par le Grand Conseil et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004, ainsi que de son règlement d'application (RIPH – K 1 36.01).

L'Etat de Genève a ainsi pris la décision de faire de la politique publique du handicap l'une de ses priorités, accordant une place de premier ordre aux établissements accueillant des personnes handicapées (EPH).

Parmi les institutions actives dans ce dispositif, les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) jouent un rôle clé. Pour mémoire, les EPI sont nés le 1<sup>er</sup> janvier 2008 suite à la fusion de plusieurs institutions chargées de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion. Les Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE), le Centre d'intégration professionnelle (CIP) et l'atelier des Cordiers rattaché aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont été les premiers établissements à constituer les EPI.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2008, la Fondation pour l'hébergement de personnes handicapées psychiques (FHP) a rejoint les EPI et a été suivie, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, par les deux foyers des Bains et des Pâquis, rattachés aux HUG, qui, comme la FHP, ont pour mission d'accueillir des personnes souffrant de troubles psychiques.

L'association Copyrart a intégré les EPI en début d'année 2010, elle a pour mission d'offrir des places de travail pour des personnes en difficulté d'insertion.

Enfin, la Maison de l'Ancre, rattachée à l'Hospice général et qui offre un lieu d'accueil pour les personnes alcoololo-dépendantes, les a rejoints le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## **2. Rôle des Etablissements publics pour l'intégration (EPI)**

Les EPI ont pour but l'intégration et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées, l'augmentation de leur autonomie et l'amélioration de leurs conditions de vie en tenant compte de leurs besoins particuliers (art. 29 LIPH).

Au travers de leurs diverses activités, les EPI participent à l'intégration des personnes handicapées relevant de l'assurance-invalidité (AI) et en difficulté d'insertion, en mettant en valeur leurs contributions au bien-être et au développement de la collectivité.

Les EPI s'engagent à répondre aux besoins des personnes handicapées qu'ils reconnaissent comme des citoyens ayant des compétences et un rôle social, jouissant de droits et soumis à des devoirs, et cherchent à atteindre leurs objectifs sous l'angle de l'emploi judicieux et économie des ressources disponibles. En outre, ils appliquent un management de qualité intégrant les normes utiles à la réalisation de leurs missions. Il convient de noter que les EPI sont titulaires des certifications qualité ISO 9001:2015, eduQua:2012 et AOMAS 2010. Les EPI ont ainsi acquis une expérience reconnue dans l'intégration sociale des personnes lourdement handicapées qui, grâce à des programmes pédagogiques adaptés, peuvent développer au mieux leurs capacités.

L'implantation de résidences recevant des personnes très dépendantes dans le milieu urbain s'est révélée extrêmement positive en permettant de réaliser, dans la pratique, la rencontre quotidienne entre les habitants handicapés et la population, pour casser les préjugés qui empêchent encore parfois l'intégration de ces personnes. Les EPI s'engagent à traiter les demandes de leurs mandants avec objectivité et professionnalisme et veulent fournir au personnel une gestion participative avec des responsabilités clairement définies et des conditions de travail et de formation propres à les soutenir dans leurs activités.

## **3. Subvention d'investissement**

### ***3.1 Condition d'obtention d'une subvention d'investissement***

Le principe de la subvention d'investissement accordée par l'Etat pour la construction et la mise aux normes applicables aux EPH existants est inscrit dans la LIPH (art. 22-25), dans son règlement d'application (art. 25-28), ainsi que dans les directives pour la gestion des EPH.

### ***3.2 Nature des subventions d'investissement***

Les subventions cantonales sont des subventions d'investissement versées au titulaire de l'autorisation d'exploiter, destinées à encourager la construction, la rénovation, l'aménagement ou l'équipement de lieux d'accueil des personnes handicapées.

## **4. Descriptif des besoins**

Les EPI sont répartis sur 29 sites géographiques sur l'ensemble du canton de Genève. Sept d'entre eux font partie de leur patrimoine immobilier et les 22 restants sont en location. Des travaux de rénovation et de transformation des bâtiments exploités, ainsi que le renouvellement et l'acquisition de mobilier, de machines et des équipements informatiques, deviennent indispensables afin de répondre de manière adéquate à la mission qui leur est confiée.

Le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) octroie aux EPI une subvention cantonale d'investissement annuelle de 300 000 F (loi 11516) pour le renouvellement des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers de production. Avec le développement prévu des activités des EPI, ce montant est très insuffisant pour couvrir les besoins réels d'investissement. Il est donc nécessaire d'allouer un montant supplémentaire pour faire face aux besoins des EPI, principalement en matière de travaux de rénovation et de transformation des bâtiments exploités, ainsi qu'en matière de remplacement des équipements, et ce dès 2017.

Les investissements visés par le présent projet de loi vont permettre de répondre à plusieurs besoins, notamment :

### *a. La vétusté des infrastructures :*

Deux des sept sites appartenant aux EPI, soit le site de La Combe et le site de Thônex nécessitent des travaux de rénovation et de transformation pour faire face à la problématique de l'obsolescence et d'adaptation aux besoins :

- le site de La Combe, qui se compose d'un bâtiment principal et de plusieurs pavillons résidentiels, construits en 1981, pour une surface de plus de 7 400 m<sup>2</sup>, nécessite des travaux complémentaires à ceux effectués dans le cadre de la loi 10828 (période 2011-2014). Ces travaux concernent le remplacement des installations et du circuit de distribution de chauffage, l'isolation, les stores, les menuiseries externes, les revêtements de sol, la réfection du réseau électrique, les machineries de la piscine, la rénovation des façades, les aménagements extérieurs, ainsi que la transformation de la production des repas et de la salle de restaurant.

- le bâtiment de Thônex, construit en 1994, nécessite des travaux de rénovation des cuisines et des sanitaires des appartements, des revêtements de sol, de réfection du réseau électrique, d'adaptation des installations de ventilation, ainsi que des travaux de rénovation de la cuisine de production et de la salle de restaurant.

*b. Le respect des standards en matière de sécurité :*

Les systèmes de sécurité, notamment la sécurité des résidents dans les appartements, doivent être mis à jour sur l'ensemble des 29 sites exploités par les EPI.

*c. Le développement de l'offre institutionnelle de places d'accueil et de travail :*

Les services socio-éducatifs des EPI ont pour mission d'accueillir et d'héberger des personnes en situation de handicap dans des centres de jour et des résidences.

Ces places nécessitent des travaux de rénovation et de transformation (aménagements des chambres et des sanitaires, des salles d'activités et des locaux communs), afin d'adapter les nouvelles places d'accueil aux besoins des usagers). Les sites concernés sont la résidence de Montfalcon, la résidence de la route de Chêne 44 et des appartements en ville de Genève.

Les services socioprofessionnels des EPI ont pour mission de fournir et créer des places de travail pour la réinsertion professionnelle, notamment pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes en stage de réinsertion (OCE) ou de réadaptation (OCAI).

Les nouvelles places nécessitent des travaux d'adaptation (aménagement de places de travail adaptées), ainsi que des équipements en adéquation avec les exigences du marché économique. Les sites concernés sont le bâtiment de La Pallanterie, les locaux de la route de Jeunes et de la rue de Lyon, ainsi que les boutiques de Carouge, des Acacias et de Grand-Pré.

*d. Le développement des solutions et du socle informatique :*

Le développement des activités/prestations des EPI impose également l'amélioration des infrastructures informatiques et l'évolution des logiciels. Cet investissement permettra d'optimiser la gestion quotidienne des ressources des EPI et sécurisera de manière optimale les accès et l'utilisation des systèmes d'information.

## **5. Etudes**

Les services techniques et infrastructures des EPI sont chargés d'effectuer les études, afin d'identifier le coût de rénovation et de transformation. Le coût

des travaux a été estimé sur la base de prix unitaires pour les prestations courantes et sur la base de devis d'entreprises pour les prestations particulières. A ce stade des études, qui peuvent être considérées comme un avant-projet, un poste de divers et imprévus de 10% a été intégré dans les coûts des travaux.

Dès l'obtention du crédit de subventions, les services techniques et infrastructures s'adjointront les compétences techniques externes à travers des architectes (mandataire professionnellement qualifié), ingénieurs CVSE et ingénieur structure pour finaliser les études du site de La Combe et du site de Thônex. Sur les autres sites, des mandats ponctuels pourraient être réalisés selon la nécessité.

## 6. Autorisation de construire

Une autorisation de construire accélérée (APA) sera nécessaire pour les travaux du site de La Combe. Elle sera déposée dès l'aboutissement des études et l'entrée en force du présent projet de loi.

Une autorisation de construire pour le site de Thônex a été octroyée.

## 7. Suivi des travaux

Les services techniques et infrastructures des EPI coordonneront les travaux avec l'appui technique éventuel de mandataires techniques.

## 8. Estimations des coûts

Les coûts totaux d'investissements de 9 170 450 F se présentent comme suit :

### *Site La Combe*

Le coût d'investissement est réparti de la manière suivante :

#### A. Construction

1. Travaux préparatoires	0 F
2. Bâtiment	2 582 037 F
3. Equipements d'exploitation fixes	1 632 037 F
4. Aménagements extérieurs	230 370 F
5. Frais secondaires	<u>0 F</u>
<b>Total</b>	<b>4 444 444 F</b>
Honoraires	<u>92 593 F</u>
<b>Total A construction</b>	<b>4 537 037 F</b>

TVA 8%	<u>362 963 F</u>
<b>TOTAL</b>	<b>4 900 000 F</b>
6. Renchérissement	0 F
Divers et imprévus 10%, sur le Code de Frais de Construction (CFC) 1 à 4 y compris honoraires et TVA	<u>490 000 F</u>
<b>Total chapitre A Construction TTC</b>	<b>5 390 000 F</b>

### **B. Equipement mobile**

9.0. Meubles	37 037 F
9.1 Luminaires	0 F
9.2 Textiles	0 F
9.3 Appareils machines	48 472 F
9.4 Petit inventaire	<u>0 F</u>
<b>Total</b>	<b>85 509 F</b>
TVA 8%	<u>6 841 F</u>
<b>Total chapitre B Equipement mobile TTC</b>	<b>92 350 F</b>

**TOTAL CHAPITRES A+B TTC** 5 482 350 F

### *Site Thônenx*

Le coût d'investissement est réparti de la manière suivante :

#### **A. Construction**

1. Travaux préparatoires	0 F
2. Bâtiment	881 944 F
3. Equipements d'exploitation fixes	443 055 F
4. Aménagements extérieurs	17 593 F
5. Frais secondaires	<u>0 F</u>
<b>Total</b>	<b>1 342 592 F</b>
Honoraires	<u>27 778 F</u>
<b>Total A Construction</b>	<b>1 370 370 F</b>
TVA 8%	<u>109 630 F</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1 480 000 F</b>
6. Renchérissement	0 F

Divers et imprévus 10%, sur le Code de Frais de Construction (CFC) 1 à 4 y compris honoraires et TVA	<u>148 000 F</u>
<b>Total chapitre A Construction TTC</b>	<b>1 628 000 F</b>

**B. Equipement mobile**

9.0. Meubles	80 556 F
9.1 Luminaires	0 F
9.2 Textiles	0 F
9.3 Appareils machines	64 815 F
9.4 Petit inventaire	<u>0 F</u>
<b>Total</b>	<b>145 371 F</b>
TVA 8%	<u>11 629 F</u>
<b>Total chapitre B Equipement mobile TTC</b>	<b>157 000 F</b>

**TOTAL CHAPITRES A+B TTC** **1 785 000 F**

**Autres sites**

Le coût d'investissement est réparti de la manière suivante :

**A. Construction**

1. Travaux préparatoires	0 F
2. Bâtiment	561 111 F
3. Equipements d'exploitation fixes	88 519 F
4. Aménagements extérieurs	0 F
5. Frais secondaires	<u>0 F</u>
<b>Total</b>	<b>649 630 F</b>
Honoraires	<u>0 F</u>
<b>Total A Construction</b>	<b>649 630 F</b>
TVA 8%	<u>51 970 F</u>
<b>TOTAL</b>	<b>701 600 F</b>

6. Renchérissement	0 F
Divers et imprévus 10 %, sur le Code de Frais de Construction (CFC) 1 à 4 y compris honoraires et TVA	<u>70 160 F</u>

**Total chapitre A Construction TTC****771 760 F****B. Equipement mobile**

9.0. Meubles	91 981 F
9.1 Luminaires	0 F
9.2 Textiles	0 F
9.3 Appareils machines	0 F
9.4 Petit inventaire	<u>0 F</u>
<b>Total</b>	<b>91 981 F</b>
TVA 8%	<u>7 359 F</u>
<b>Total chapitre B Equipement mobile TTC</b>	<b>99 340 F</b>

**C. Informatique**

<b>Total</b>	<b>955 556 F</b>
TVA 8%	<u>76 444 F</u>
<b>Total chapitre C Informatique TTC</b>	<b>1 032 000 F</b>

**TOTAL CHAPITRES A + B + C TTC****1 903 100 F****9. Délai**

L'autorisation de construire accélérée pour le site de La Combe sera déposée, sous réserve de l'obtention du crédit de subvention pour mi-2017.

Les travaux sur le site de La Combe démarreront début 2018 pour s'achever en 2021.

L'autorisation de construire pour le site de Thônex a été déposée et octroyée.

Les travaux sur le site de Thônex démarreront mi-2017, sous réserve de de l'entrée en force du présent projet de loi, pour s'achever en mars 2018.

Sur les autres sites, les travaux sont prévus entre 2017 et 2021.

## **10. Financement**

Le financement de cet investissement est assuré par les apports suivants :

### **A. Construction**

#### *1. Etat de Genève*

Subvention cantonale d'investissement	<u>7 789 760 F TTC</u>
<b>Total A</b>	<b>7 789 760 F TTC</b>

### **B. Equipement mobile**

#### *1. Etat de Genève*

Subvention cantonale d'investissement	<u>348 690 F TTC</u>
<b>Total B</b>	<b>348 690 F TTC</b>

### **C. Informatique**

#### *1. Etat de Genève*

Subvention cantonale d'investissement	<u>1 032 000 F TTC</u>
<b>Total C</b>	<b>1 032 000 F TTC</b>

**TOTAL FINANCEMENT A + B + C**      **9 170 450 F TTC**

## **11. Montants portés au budget de l'Etat de Genève**

La subvention d'investissement est échelonnée comme suit dans le budget:

2017	1 834 090 F
2018	1 834 090 F
2019	1 834 090 F
2020	1 834 090 F
2021	<u>1 834 090 F</u>
<b>Total</b>	<b>9 170 450 F</b>

Le versement des tranches est échelonné de 2017 à 2021.

Les tranches seront versées sur la base des factures de l'ensemble des entreprises et mandataires. Un contrôle de l'avancement physique des chantiers sera réalisé au préalable de chaque versement.

Le montant de la subvention est attribué à concurrence de 9 170 450 F. En cas de fluctuation du coût de l'opération à la baisse, durant la durée des travaux, un ajustement sera opéré au moment du décompte final, et le montant de la subvention versé sera ajusté.

## 12. Conclusion

Les investissements concernés par le présent projet de loi permettent ainsi aux EPI de faire face aux défis inhérents à la prise en charge de personnes handicapées au moyen de locaux et d'équipements adaptés.

C'est pourquoi et au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat considère la contribution du canton à ce projet comme un élément prépondérant de la mise en œuvre de sa politique du handicap.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réservier un bon accueil au présent projet de loi.

### Annexes :

- 1) *Préavis financier (art. 30 RPFBC – D 1 05.04)*
- 2) *Planification des dépenses et recettes d'investissement du projet (art. 31 RPFBC – D 1 05.04)*
- 3) *Planification des charges et revenus de fonctionnement du projet (art. 31 RPFBC – D 1 05.04)*
- 4) *Budget général des travaux prévus*
- 5) *Rapport annuel 2015 des EPI*
- 6) *Projet de budget 2017, 2018, 2019 des EPI*

## ANNEXE I



REPUBLIQUE ET  
CANTON DE GENEVE

## PREAVIS FINANCIER

*Ce préavis financier ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.*

**1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi**

- Projet de loi présenté par le département des finances.
- Objet : Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021.
- Rubrique(s) budgétaire(s) concernée(s) : CR 0230 - Nat 5640, CR 0714 - Nat 5640.
- Politique(s) publique(s) concernée(s) : " E – Handicap".
- Coût total du projet d'investissement :

Dépenses d'investissement	9'170'450
- Recettes d'investissement	
= Investissements nets	<b>9'170'450</b>

- Coût total du fonctionnement lié :

Charges liées de fonctionnement	0
- Revenus liés de fonctionnement	0
= Impacts nets sur les résultats annuels	<b>0</b>

- Planification pluriannuelle de l'investissement :

(en mios de F)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
<b>Dépense brute</b>	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	0.0	0.0	0.0	9.2
<b>Recette brute</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Invest. net</b>	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	0.0	0.0	0.0	9.2

- Planification des charges et revenus de fonctionnement liés et induits :

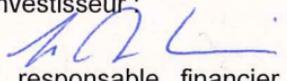
oui  non Les tableaux financiers annexés au projet de loi intègrent la totalité des impacts financiers découlant du projet.

(en mios de F)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Dès 2024
NET LIE et INDUIT	-0.04	-0.07	-0.11	-0.15	-0.40	-0.62	-0.62	-0.62

♦ Planification financière (modifier et cocher ce qui convient) :

- oui  non Le crédit d'investissement est ouvert dès 2017, conformément aux données des tableaux financiers.
- oui  non Les charges et revenus de fonctionnement liés et induits de ce projet sont inscrits au budget de fonctionnement dès 2017.
- oui  non Le crédit d'investissement et les charges et revenus de fonctionnement liés et induits de ce projet sont inscrits au plan financier quadriennal 2017-2020.
- oui  non Ce projet génère des charges de fonctionnement liées nécessaires à sa réalisation (ces charges n'étant pas comprises dans la demande de crédit du présent projet de loi, elles doivent faire l'objet d'une inscription annuelle au budget de fonctionnement).
- oui  non Autre(s) remarque(s) : \_\_\_\_\_

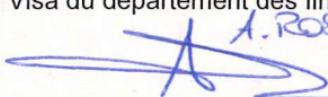
Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions d'exécution adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 22.02.17 Signature du responsable financier du département investisseur : 

Genève, le : 22.02.2017 Signature du responsable financier du département utilisateur : 

## 2. Approbation / Avis du département des finances

oui  non Remarque(s) complémentaire(s) du département des finances : \_\_\_\_\_

Genève, le : 22.02.2017 Visa du département des finances : 

N.B. : Le présent préavis financier est basé sur le PL, son exposé des motifs, les tableaux financiers et ses annexes transmis le 16 février 2017.

ANNEXE 2

## 2. PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DU PROJET

**Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021**

### Projet présenté par le Département des Finances

(montants annuels, en mios de F)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	dès 2024
<b>TOTAL charges liées et induites</b>	<b>0.04</b>	<b>0.07</b>	<b>0.11</b>	<b>0.15</b>	<b>0.40</b>	<b>0.62</b>	<b>0.62</b>	<b>0.62</b>
Charges en personnel [30]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biens et services et autres charges [31]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.04	0.07	0.11	0.15	0.40	0.62	0.62	0.62
Intérêts [34] 2.000%	0.04	0.07	0.11	0.15	0.18	0.18	0.18	0.18
Amortissements [33 + 366 - 466]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.22	0.44	0.44	0.44
Subventions [363 + 369]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres charges [30 à 36]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL revenus liés et induits</b>	<b>0.00</b>							
Revenus [40 à 46]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT NET LIÉ ET INDUIT</b>	<b>-0.04</b>	<b>-0.07</b>	<b>-0.11</b>	<b>-0.15</b>	<b>-0.40</b>	<b>-0.62</b>	<b>-0.62</b>	<b>-0.62</b>
RESULTAT NET LIÉ	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTAT NET INDUIT	-0.04	-0.07	-0.11	-0.15	-0.40	-0.62	-0.62	-0.62

Remarques :

Date et signature direction financière (investisseur) :

*22.02.2017*

Date et signature direction financière (utilisateur) :

*Un J 22.02.2017*

## ANNEXE 3

**1. PLANIFICATION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT DU PROJET**

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021

**Projet présenté par le Département des Finances**

(montants annuels, en mios de F)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
<b>Dépenses d'investissement</b>	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	0.0	0.0	9.2
<b>Recettes d'investissement</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Investissement net</b>	<b>Durée</b>	<b>1.8</b>	<b>1.8</b>	<b>1.8</b>	<b>1.8</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9.2</b>
Bâtiment - Subv. Invest.	40 ans	1.6	1.6	1.6	1.6	0.0	0.0	7.8
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mob. et éqpmnts - Subv. Invest.	10 ans	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.3
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Informatique - Subv. Invest.	5 ans	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0	1.0
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aucun		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Remarques :</b>								

Date et signature direction financière (investisseur) :

22.02.2017

Date et signature direction financière (utilisateur) :

22.02.2017

ANNEXE 4Synthèse des projets acceptés pour le PL 2017-2021

Annexe 4

Projets	Montants TTC PL 20017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
La Combe	5'482'350	5'076'250
Thônenex	1'785'000	1'652'778
Autres sites	1'903'100	1'762'130
<b>Total général</b>	<b>9'170'450</b>	<b>8'491'157</b>

Détail du projet "Travaux de transformation du bâtiment La Combe"

Description	Montants TTC PL 20017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	2'788'600	2'582'037
Équipements d'exploitation fixes	1'762'600	1'632'037
Aménagements extérieurs	248'800	230'370
Honoraires A	100'000	92'593
divers et imprévus	490'000	453'704
Meubles	40'000	37'037
Appareils machines	52'350	48'472
<b>Total général</b>	<b>5'482'350</b>	<b>5'076'250</b>

Détail du projet "Travaux de transformation du bâtiment Thônenex"

Description	Montants TTC PL 20017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	952'500	881'944.4
Équipements d'exploitation fixes	478'500	443'055.6
Aménagements extérieurs	19'000	17'592.6
Honoraires A	30'000	27'777.8
divers et imprévus	148'000	137'037
Meubles	87'000	80'556
Appareils machines	70'000	64'815
<b>Total général</b>	<b>1'785'000</b>	<b>1'652'778</b>

Détail du projet "Travaux de transformation Autres sites"

Description	Montants TTC PL 20017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	606'000	561'111
Équipements d'exploitation fixes	95'600	88'519
divers et imprévus	70'160	64'963
Meubles	99'340	91'981
Informatique	1'032'000	955'556
<b>Total général</b>	<b>1'903'100</b>	<b>1'762'130</b>

Détail tous projets

Description	Montants TTC PL 20017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	4'347'100	4'025'093
Équipements d'exploitation fixes	2'336'700	2'163'611
Aménagements extérieurs	267'800	247'963
Honoraires A	130'000	120'370
divers et imprévus	708'160	655'704
Meubles	226'340	209'574
Appareils machines	122'350	113'287
Informatique	1'032'000	955'556
<b>Total général</b>	<b>9'170'450</b>	<b>8'491'157</b>

*ANNEXE 5*

« Nous sommes comme des livres !  
La plupart des gens ne voient que notre couverture...  
Au mieux, ils lisent notre résumé, ou bien se fient  
à la critique que d'autres en font.  
Mais ce qui est certain, c'est que très peu d'entre eux  
connaissent vraiment notre histoire.»

*Woody Allen*

<b>Sommaire</b>	
Avant propos du Conseiller d'Etat	7
Le Conseil d'Administration	8
Message du Président	9
Editorial du Directeur général	11
Moments forts 2015	12
Développement de projets	14
<b>Zones sur</b>	
Les Services socio-santéatifs	16
Les Services socioprofessionnels - Ateliers	24
Les Services socioprofessionnels - Réadaptation	30
Les Services techniques et infrastructures	36
Les Services des ressources humaines	42
bilan social 2015	46
Projet institutionnel - ERP	50
<b>Finances</b>	
Service des systèmes d'information	51
Rapport financier	53
<b>Direction et contacts</b>	62

# Année de maturité

**C**élébrer les 25 ans du secteur Jeunes des Établissements publics pour l'In�gation (EPI) qui assure la fonction de la Résidence Montfaron à Cologny, qui accueille des personnes en situation de polyhandicap dans un quartier résidentiel où elles se sentent plinement intégrées et valorisées, assister au concert de l'abbé donné par les chorales des EPI, la chorale des usagers, mais aussi visiter le stand des EPI à la Cité des Maires, c'est encore inaugurer la nouvelle structure d'accueil développée conjointement avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). L'année 2015 n'a offert plusieurs belles occasions pour mesurer la diversité et apprécier la richesse de l'engagement des EPI.

Huit ans après la naissance de cette institution unique en Suisse, on peut dire que les EPI ont véritablement pris leur envol. Prenant appui sur des valeurs qui font leur force, ils ont su, en quelques années, se fonder sur une nouvelle identité et trouver leur place dans le paysage socio-généreux.

En 2015, les EPI ont continué à évoluer et à grandir avec toujours un réflexe d'efficacité centrée sur les besoins de leurs bénéficiaires et sans jamais élude un contexte social et économique difficile et changeant.

La solidité de leur assise assure aujourd'hui aux EPI une capacité d'ouverture et une identité immémoriale. Je salue l'esprit qui anime cette institution, un esprit fondé sur l'écouté, la créativité et la partage.

Je salue tout particulièrement la fructueuse collaboration interinstitutionnelle, mise en place avec les HUG. Cette collaboration qui exalte la force de travail à travers les prises en charge socio-éducatives et médico-thérapeutiques au sein de la résidence Käolin, a permis à de nombreux projets d'aboutir, notamment l'ouverture de l'antimicro-éducatif-HUG, sur le site de Bellegâtel ainsi que la mise en place d'une équipe mobile, mixte et pluridisciplinaire, au sein de l'unité de psychiatrie et de développement mental (UPD-EPM).

Ces dispositifs sont sensiblement à améliorer la qualité de vie de personnes en situation de handicap et qui doivent être hospitalisées. Ils bénéficient aussi aux personnes adultes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du spectrume autistique avec des difficultés psychiques ou comportementales. Ainsi, ils ont été mis en œuvre en 2015 à l'unité d'accompagnement et d'intégration (UAI) et également au sein de l'unité d'accompagnement (UA) et d'apprentissage (AA).

Le nom du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), j'adresse donc ici mes chaleureux remerciements à l'ensemble des équipes des EPI pour leur remarquable travail accompli en 2015. Véritables partenaires de mon département dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, les EPI peuvent compter sur le soutien et la confiance du DAS pour poursuivre leurs projets visant à renforcer la capacité d'accès et d'intégration des personnes en situation de handicap dans le canton de Genève.

**Mauro Poggi**  
Conseiller d'Etat, Département de l'emploi,  
des affaires sociales et de la santé (DEAS)



# Le prix de l'intégration



**Q**uel est le prix de l'intégration des personnes en situation de handicap? La question n'est pas anodine à l'heure où les négociations budgétaires vont bon train et où l'opposition des partis politiques renouant à demander ce qui semble plauvoir l'itre. Partons avec raison, mais pas toujours...

Il faut reconnaître que la situation économique internationale n'est pas bonne et que la Suisse, après avoir bénéficié d'un réel apport dans le domaine de l'économie, nous devons faire face à une économie qui ne rapporte plus autant de gains qu'avant et qui n'a pas toujours les moyens de faire face à ses besoins. Les personnes dans une situation de handicap, malgré tout, sont au contraire très en mesure de contribuer à l'économie et à la croissance.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que 150 personnes, au bas mot, sont toujours dans l'attente de pouvoir intégrer une entreprise genevoise. Il est donc urgent de ne plus s'arrêter à la sempiternelle question du coût des prestations sociales, ce qui ne veut pas dire l'ignorer. En tout état de cause, les personnes handicapées doivent pas faire les frais de nos ténugveriations.

Les personnes en situation de handicap ont besoin d'un logement décent et de travailler selon leurs possibilités. Ce n'est pas seulement une question de dignité, simple considération qui devrait suffire à toute évidence, c'est aussi une question épauissante au même titre que nous le revendiquons pour nous-mêmes. Construire les logements adaptés, créer des places de travail est donc une nécessité à laquelle nous n'échappons pas.

Ainsi, le prix de l'intégration des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de leur intégration sociale ou professionnelle, c'est celui que doit assumer toute société moderne respectueuse des droits humains fondamentaux.

**Président:**  
M. Serge BEDNARCYK<sup>1</sup>  
**Membres désignés par le Conseil d'Etat:**  
Mme Monique BAUD, retraitée, Vice-présidente du Comité genevois du Secours Suisse d'Hiver (SSH)  
M. Laurent BERTRAND (représentant INSO), Directeur général de la Fondation Alpes-Vertes  
Mme Anne-Marie OBERSON, représentante d'Insieme Genève

M. Roné KAMERAN<sup>2</sup>, Directeur de Pro Infirmis Genève  
M. Michel PLUSS, Directeur de la fondation Trajetessa du Service social (SOC)  
Mme Christine SERDAY MORGAN<sup>3</sup>, consultante et entrepreneure sociale chez serday&ankers  
**Membres désignés par le Grand Conseil:**  
Mme Ayari FELIX BELTRAMETTI, Conseillère en action communautaire, Service social (SOC)

Département de la cohésion sociale et de la solidarité  
Mme Bérengère GAUTIER<sup>4</sup>, Associée fondatrice de l'entreprise Encore+  
**Représentant du département (DEAS):**  
M. Michel BLUM

**Membre élu par le personnel:**  
M. Guy VALANCE, socio-éducateur et représentant du personnel des EP

\* Membres du bureau du Conseil d'Administration

Considérer différemment les besoins des personnes, en situation de handicap, c'est-à-dire que la vie à moins gâtes et implicitement placées sous notre responsabilité au nom de la solidité, sera en effet indigne de nous. Les personnes en situation de handicap méritent une compassion au même titre que nous. Leur bien-être est une nécessité et pas seulement un privilège.

Pour terminer, je tiens à remercier le Département de l'Emploi et de l'Action Sociale, en particulier Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro Poggia avec lequel il fait bon travailler, je remercie ses collaboratrices et les collaborateurs pour leur contribution déterminante dans les succès que les Etat genevois publics pour l'intégration ont rencontrés en 2015 sous la direction générale très efficace d'Alain Kolly et ses cadres. Enfin, je tiens à féliciter nos familles et répondants des personnes ayant recours momentanément ou durablement aux Etablissements publics pour l'intégration notre volonté et notre détermination à nous remettre constamment en question pour faire toujours mieux et continuer à mériter leur confiance.

*S. Bednarczyk*

Serge Bednarczyk  
Président du Conseil d'Administration

# 2025, une vision en action!

**L**es besoins d'hébergement et de prise en charge de personnes en situation de handicap ne reculent pas. En éliminant la demande d'isolement et d'éloignement, les associations de familles et amis œuvrent pour que les familles et les associations au niveau national et la nécessité de pouvoir répondre à ces nouveaux défis. Il sait donc aujourd'hui de mettre en place un véritable « plan Marshall » afin de développer l'offre, construire du nouveau, renouer avec l'ancien, surdévelopper l'accès et l'accompagnement de ces personnes à l'aune des nouvelles besoins.

Il fallait se poser la question de savoir comment les EPH, en tant qu'institution publique, pouvait se donner les moyens de répondre de manière performante et efficiente aux besoins spécifiques de chacun, qui sont en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle.

En 2015, grâce à la création de FONDÉP, plusieurs projets démontre ont été lancés par les EPH. Ces constructions et rénovations permettent et permettront de répondre en partie aux besoins urgents identifiés par le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DÉAS) et par le réseau-partenaire.

Il s'agit notamment de trouver des solutions à l'augmentation de la population avec des troubles psychiques, de développer des formations adaptées pour les jeunes avec des troubles du comportement, créer une offre de soutien en place à des structures innovantes, pour prendre en charge le nombre croissant de personnes vieillissantes avec handicap mental pour lesquelles aucune structure n'avait encore été trouvée à Genève, ni même envisagée.

Sans attendre que ces nécessaires projets de développement aboutissent - à l'horizon 2018 -, la vision 2025 pose

des besoins d'hébergement et de prise en charge de personnes en situation de handicap en s'intégrant sur l'usager, des familles et leur choix, en s'interrogeant sur l'individu et ses besoins et en repensant en assistant, vision longitudinale du parcours de vie des individus, en assurant, vision offre d'hébergements différenciés (adulte usuel, individuel, communautaire) et d'activités diversifiées (entre deux, dans le jour, ateliers dans les secteurs animale, secondaire, tertiaire) en intégrant les comportements dès comme un paramètre d'accompagnement, en favorisant une vision socio-déficitaire à l'hôpital et une vision hospitalière dans les résidences socio-éducatives; en adaptant, une véritable posture de partenariat avec les familles, les répondants légaux et le réseau; en continuant à former notre personnel pour qu'il soit à la pointe des connaissances; en développant une stratégie différenciée basée sur le « réfugié EP », et surtout en n'oubliant pas de consulter et de prendre en compte l'avis des bénéficiaires de nos prestations, dossier ceux-ci à nos actions; nous pourrons prouver et renforcer l'idée que les EPH constituent une véritable force de proposition et un modèle de réponses aux besoins des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion.

En d'autres mots, un acteur incontournable du canton et un porteur de solutions pour améliorer encore l'intégration des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté d'insertion dans notre société.

Alain Kolly

Directeur général



# Moments forts



## Cérémonie des collaborateurs en emploi adapté

24 mars, la très prisée Cérémonie annuelle des collaborateurs en emploi adapté s'est déroulée à Palexpo. A cette occasion, plus de 400 collaboreurs en emploi adapté ont reçu des attestations de compétences relatives à l'atteinte des objectifs d'appréntissages fixés lors des stages socioprofessionnels.



## Race for Gift

Journée radieuse le 31 mai sur les quais du Mont-Blanc pour la première participation des EPI à la course solidaire Race for Gift. Plus de 3000 français de dons ont été collectés. La cérémonie festive au sein des participants qui ont couru pour les EPI. L'intégralité de cette somme a été reversée au fonds «Dons et Legos» des EPI afin d'aider les usagers de l'institution le plus défavorisés.

## Secteur Jeunes

25 ans d'insertion socioprofessionnelle au service des jeunes entre 15 et 28 ans, ça se fête! Une journée Portes ouvertes à l'Institut des métiers partenaires de la Région de la Ville de Chêne-Bougeries a marqué les 25 ans d'existence du secteur. Montbéliard a marqué les 10 ans d'insertion réussie de personnes的手写体

手写体



## Résidence Montfalcon

8 octobre, en présence des autorités, carabiniers et du Conseiller d'Etat Mauro Poggia, l'inauguration officielle de la résidence Montfalcon a eu lieu. Les deux dernières des 2 années d'ateliers de la résidence Montfalcon a marqué les 10 ans d'insertion réussie de personnes的手写体

手写体



## Cité des Métiers

Permettant la participation à la Cité des Métiers du 3 au 8 novembre à l'Aéroport et au théâtre du Bourg, le festival pôle Jeunes visiteurs partage les services scolaires et accueille les jeunes professionnels [ lire en page 44].

## Label Terre et Avenir

Le 20 novembre à Plegno, le restaurant de l'Académie des EPI et Labelise, Gérard Régis, a inauguré la Cité Avenir. Sans aucun déguisement des produits cultivés et élevés dans le respect de l'environnement, traçables, équitables et 100% genétiquement



## Equipe mobile mixte UPDM-EPI

16 novembre, le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, les directeurs du DESS, des HUG et les EPI inaugurent la nouvelle Roulotte mobile mixte UPDM-EPI sur le site de Belle-Isle.



## Atelier Citoyen

3 décembre à l'Hôtel de Ville : à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, une vingtaine d'usagers des EPI participent au premier atelier Citoyen organisé conjointement avec la Chancellerie d'Etat. Au programme : initiation aux élections, élections municipales, débat contradictoire, jeu de rôle et visite des salles de réceptions protocolaires. But : scopier pour offrir à la population tous les atouts, par l'association Parageo, INSOEER et l'ASOEEF.

# Partenariats privés / publics

**Grâce à la générosité de plusieurs donateurs, les EPI participent au développement de projets qui contribueront à augmenter la qualité de la prise en charge pour les personnes en situation de handicap dans le canton de Genève.**

Dans le cadre de leur recherche d'investissement, les EPI font appel aux donneurs. Ils bénéficient en particulier du soutien considérable que leur offre la Loterie romande.

Depuis 2015, les EPI peuvent également compter sur la FONDEPI, une fondation créée dans le but d'améliorer les financements nécessaires à la réalisation de projets en faveur des personnes en situation de handicap. Parallèlement aux pouvoirs publics, la FONDEPI recherche des fonds qui permettent par exemple aux EPI d'augmenter leur capacité d'accueil.

Néanmoins, grâce à ces fonds, les EPI vont dorénavant à leurs usagers, lancé plusieurs projets qui bénéficieront à leurs usagers.

Projets 2015-2020	Coûts CHF
Rénovation de l'appartement Déphinium sur le site de La Combe et rétention de 2 places HO supplémentaires	300'000,-
Achat de la Pallanteire (n°11)	1'700'000,-
Aménagement des commis de Thônex et création de 12 places H	3'625'000,-
Achat et rénovation de la Maison de l'Ancre et création de 15 places H+	4'500'000,-
Surdéléction de la route de Chêne et création de 22 places HO pour personnes vieillissantes	15'000'000,-
Deuxième structure intermédiaire et création de 6 places HO	1'400'000,-

# Au profit de tous

## Les collaborations interinstitutionnelles se développent continuellement, mettant une diversité de ressources toujours plus importante à la disposition des usagers.

Les besoins et les demandes des 59 personnes accompagnées par les services socio-éducatifs nécessitent une palette de compétences élargies (socio-éducatif, médical, infirmierico-professionnel,...)

Pour y répondre au mieux, la collaboration interdisciplinaire est essentielle et elle œuvre à l'intérieur même des EPI mais également avec les Services socioprofessionnels, cette démarche débasse le périmètre de l'institution et se développe dans le canton.

### HUG, partenaire privilégié

Une collaboration conséquente a été développée avec les EPI. Elle s'est concrétisée par la création d'une antenne intermédiaire Kaelin ainsi que par la création d'une antenne

socio-éducative sur le site de Belle-Idée. Elle a également donné lieu à l'intégration de collaborateurs des EPI dans l'équipe mobile des HUG.  
**Contacts régulières**

Pour toutes les populations accueillies dans nos services (handicap mental, handicap psychique, autonome) des contacts entre des intervenants HUG et des EPI sont fermés, contribuant à une réponse la plus adaptée possible à chaque situation.

Nombre de personnes en situation de handicap nécessitent un soutien socio-éducatif continu et des actes de soins infirmiers égaux. L'intervention de l'IMAD auprès des usagers

domicile) permet, chaque semaine, d'offrir une réponse globale et coordonnée des besoins individuels. Une grande partie des usagers de nos services bénéficient également des prestations d'associations offrant des activités professionnelles, occupationnelles, culturelles, et de loisirs.

Ces partenaires offrent une plus-value dans la qualité de vie des usagers. Nous les remercions et sommes résolus à poursuivre le développement de ces collaborations institutionnelles.

## L'accueil en 2015

Média/journal	Nombre total
Personnes vivant en résidence travaillant dans les ateliers	176
accueillis en centre de jour, dont 32 personnes oeuvres	40
Personnes avec accompagnement à domicile	85
<b>Handicap psychique</b>	25
Personnes vivant en résidence	109
Personnes avec accompagnement à domicile ou Accès Hotel Zéro établissement	93
Personnes hébergées au centre de jour Cavige	56
<b>Alcoolique</b>	
Personnes vivant en résidence à la Maison des fêtes	26



# Vivre au cœur de la cité

L'intégration des personnes en situation de handicap en milieu urbain est une partie importante de notre mission.

Les Services socio-éducatifs

Vive à la proximité des transports publics, elle se situe dans le quartier du centre ville. Les personnes accueillies sont régulièrement en contact avec les personnes qui nous habitent et qui travaillent dans le quartier, ce qui favorise l'intégration dans la vie quotidienne. Les personnes sont souvent moins visibles que les personnes dans les structures institutionnelles. Elles accueillent des personnes aux profils et aux besoins très différents (handicap physique, déficience mentale légère à modérée, handicap psychique) demandant des formes et des intensités d'accompagnement très variées.

Les personnes accueillies dans ces résidences sont quotidiennement en contact avec les personnes qui travaillent dans le quartier, ce qui favorise l'intégration dans la vie quotidienne. Dans le travail socio-éducatif, suite à l'accompagnement du groupe et le travail d'accompagnement du projet personnel de chaque résident, le travail d'information et de sensibilisation du voisinage constitue une démarche continue.



## La résidence Cavour

(Handicap psychique)

Dans un immeuble du quartier du XVème proche de la gare de Lyon, 29 personnes vivent dans 29 appartements adaptés à leur fonction physique. Ces résidents sont accueillis en chambre individuelle. L'équipe éducative, présente 24h/7j, propose un accompagnement individualisé visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des résidents. Des activités de groupes ou individuelles, de découverte sport, expression artistique constituent un des supports pour maintenir et développer les habiletés sociales des résidents. La proximité de la ville favorise les liens sociaux en facilitant le contact avec un riche tissu social environnant.

## La résidence des Minoteries

(Handicap mental)

Siège dans un immeuble localisé au 4 de la rue de la Maladière, cette résidence accueille 9 résidents. Chacun d'entre eux exerce une activité quotidienne, soit au sens de l'EPP (entre de jour ou emploi adapté), soit auprès d'une autre organisation. Ils bénéficient également de nombreux horaires d'institution. Utilisation des transports publics fait partie du quotidien de chaque résident. La piste ne éducative et centrée sur la matinée, la sonne (préparation du repas du soir par les résidents) et les journées de repos. Chaque résident bénéficie d'un soutien éducatif dans les actes de la vie quotidienne et d'un suivi personnalisé.

## La résidence du Train Bleu

(Handicap psychique)

Siège dans un petit immeuble récent proche de la rue de la Saône, la résidence Train Bleu accueille 13 résidents ayant une activité régulière en extérieur liée à l'activité de réinsertion professionnelle ou occupationnelle. L'équipe éducative propose des accompagnements personnels visant le développement de l'autonomie, tout en paliant les demandes et de l'optimiser pour chaque résident. Des repas collectifs préparés par les résidents sont un support au développement de l'autonomie et des habiletés sociales.

## La résidence des Avanchets

(Handicap psychique)

Cette résidence se trouve dans un immeuble du quartier des Avanchets. Accueillant 20 personnes, elle dispose de studios individuels et d'appartements pour deux personnes. Elle accompagne des personnes ayant une activité éducative régulière dans l'apprentissage d'une vie indépendante, tout en bénéficiant de la présence continue d'une équipe éducative. Orientée vers la préparation à l'avenir, cette institution, l'accompagnement personnalisé touche à des aspects comme le développement et la maintien d'un réseau social, le soutien dans les recherches d'appartements ainsi que le passage à l'âge adulte avec l'équipe éducative proposant l'accompagnement à domicile.

## La résidence Montfalcon

(Polyhandicap)

Situé dans un immeuble du quartier du XIXème proche de la gare de Lyon, Montfalcon accueille 12 personnes, dont plusieurs sont polyhandicapées. Ces résidents nécessitent un accompagnement important dans la plupart des actes de la vie quotidienne (soins d'hygiène, soutien lors des repas...). Il est contacté avec la cité (voisins, commerçants...) fait partie intégrante du quotidien de chacun d'entre eux. Des actes comme de petits achats au marché ou dans les commerces du quartier sont des occasions de sorties du cadre institutionnel et de proposer à chaque personne un contexte de vie valorisant et stimulant.



## Les appartements indépendance

(Handicap mental)

Siège au cœur du quartier du même nom, la résidence des Pâquis accueille 15 résidents dans un vaste appartement qui occupe le premier étage d'un immeuble en coquet et élégant bâtiment de deux étages sur deux niveaux. Les activités sont accueillies dans les deux appartements accueillant 15 personnes, en quotidienne. L'ensemble est particulièrement adapté aux personnes souffrant d'un handicap mental et offre une grande sécurité et une grande indépendance. La résidence des Pâquis est située à deux pas de l'école maternelle et primaire, et de la crèche. Elle est également à proximité de plusieurs établissements de loisirs et de culture, et de plusieurs établissements de soins et de réadaptation. La résidence offre des conditions de vie dans un environnement familial et convivial, avec une grande autonomie et une grande indépendance.

## La résidence des Pâquis

(Handicap psychique)

Siège au cœur du quartier du même nom, la résidence des Pâquis accueille 15 résidents dans un vaste appartement qui occupe le premier étage d'un immeuble en coquet et élégant bâtiment de deux étages sur deux niveaux. Les activités sont accueillies dans les deux appartements accueillant 15 personnes, en quotidienne. L'ensemble est particulièrement adapté aux personnes souffrant d'un handicap mental et offre une grande sécurité et une grande indépendance. La résidence offre des conditions de vie dans un environnement familial et convivial, avec une grande autonomie et une grande indépendance.

## Les appartements

indépendance

(Handicap mental)

Siège au Boulevard d'Orsay dans un grand ensemble immobilier d'habitation et résidentiel de 15 appartements accueillant 15 personnes, en quotidienne. L'ensemble est particulièrement adapté aux personnes souffrant d'un handicap mental et offre une grande sécurité et une grande indépendance. La résidence des Pâquis est située à deux pas de l'école maternelle et primaire, et de la crèche. Elle est également à proximité de plusieurs établissements de loisirs et de culture, et de plusieurs établissements de soins et de réadaptation. La résidence offre des conditions de vie dans un environnement familial et convivial, avec une grande autonomie et une grande indépendance.

## Témoignage

Fabienne,  
résidente à la résidence Sarde.

« Je suis arrivée en octobre 2014 à la résidence Sarde.

J'apprécie la qualité de la nourriture et les occasions d'aller manger au restaurant, dans la ville de Carouge.

J'aime aller faire des courses et j'apprécie l'accès aux commerces et les restaurants à proximité et donc de mes déplacements à pied. Les commerçants et les restaurateurs sont sympathiques et attentifs. En effet, je peux également profiter du piscine de la Fontenette, faire des balades dans le vieux Carouge et me rendre à différentes manifestations carougeoises, comme le marché. Je vais aussi au cinéma en utilisant les transports publics. »

## La résidence Sarde

(Handicap mental, personnes sourdes en priorité)

## Témoignage

Valérie Metzger, résidente des Pâquis

La résidence des Pâquis, je la trouve bien parce que les bus et les magasins sont proches. De plus, comme les chambres sont individuelles, ça me va bien car je ne supporte pas de vivre avec une autre personne. Cependant, je trouve dommage que je ne puisse pas inviter mon pain à dormir avec moi.

Les éducateurs dans l'ensemble sont sympas. Mais même si beaucoup ils sont « tiens les ongles ». Mais ce qui est difficile à vivre, c'est le regard des gens sur la résidence. »



# Qualité de vie

**La Maison de l'Ancre propose des séjours résidentiels à toute personne domiciliée dans le canton de Genève, vivant de grandes difficultés en lien avec la consommation d'alcool.**



## Témoignage

**Pierre Alain Raymond, usager de la Maison de l'Ancre**

Il y a au 34 de la rue de Lausanne, la Maison de l'Ancre dispense de 26 places d'accueil. En 2015, son taux d'accupation a été de 95 %.

L'accompagnement éducatif basé sur la volontariat, consiste à soutenir la personne dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés, tant sur le plan de son rapport à l'alcool, que sur la qualité de vie. La personne est consultée et impliquée au maximum dans tous les choix et orientations qui concernent le déroulement de son séjour.

### Suivi personnalisé

Des activités de groupe sont proposées, quotidiennement durant la première phase du séjour. Dans une seconde phase, l'accompagnement va s'orienter sur la recherche d'activités, de logements, et dans la reconstruction de liens sociaux et/ou familiaux.

A l'issue du séjour, l'équipe éducative proposera un suivi individuel favorisant le maintien des acquis dans la vie hors institution.

Un pan important du travail de la Maison de l'Ancre consiste dans l'accompagnement à la reprise d'une activité régulière. Celle-ci contribue au développement du sentiment d'utilité sociale et aide à mobiliser la personne à entrer dans une démarche de réinsertion professionnelle. Le « Bistro de Belle-Ide », géré par les résidents de la Maison de l'Ancre est l'une des possibilités d'activités proposées aux résidents.

### Nouveaux projets

Des 2016 un projet de rénovation de l'entier du bâtiment permettra de réviser des aménagements intérieurs beaucoup plus fonctionnels favorisant la vie communautaire. Par ailleurs, 3 places seront « décentralisées » dans une ville située sur la commune de Lancy, offrant une étape intermédiaire de préparation à la vie hors institution.

Enfin, sur le plan alcoolique, la Maison de l'Ancre donnera une importance toujours accrue au suivi individuel.

Les parcours de vie comme l'appui aux produits sont une affaire personnelle : nos propositions doivent donc refléter également !

« Je suis venu à la Maison de l'Ancre il y a quelques mois pour des problèmes d'alcool et de santé. J'ai choisi cet établissement car je connaissais déjà le programme et que j'avais besoin d'un soutien pour réaliser mes projets et envisager une abstention à l'accol. Le me suis rendu compte que j'étais pas possible d'y arriver tout seul chez moi.

Par le biais de mon séjour, j'ai pu contribuer

à réaliser le projet Ancre-Madagascar et ap-

prendre ainsi à exprimer, travailler en groupe et

chercher de l'aide pour participer à ce

voyage. Le projet Ancre-Madagascar a été échec

ces choses en moi comme la patience, la relation

avec autre et aussi pour avoir un peu plus

les gens gardent le sourire.

Ensuite, je fais également partie de l'équipe du Bistro de

Belle-Ide ; j'aime aller travailler là-bas car j'aime

discuter avec les patients et c'est me rappelle quand je travaillais dans l'hôpital, je rappelle

# Sépanouir à son travail

## Le secteur Admissions et suivis socioprofessionnels oriente et accompagne tous les collaborateurs en emploi adapté qui travaillent dans les ateliers.

Pour atteindre ces objectifs, les personnes qui y travaillent doivent être bien accompagnées et correctement accompagnées.

C'est le travail du secteur Admissions et suivis socioprofessionnels.

L'équipe de ce secteur, composée de sept maîtres d'atelier et d'une cheffe de secteur, réceptionne les candidatures pour proposer un entretien, suivi d'une visite de l'établissement. Au terme de ce premier contact, l'intérêt est initialement évalué par les clients et partenaires des prestations de service et de production de qualité.

Les ateliers adaptés des EPL reçoivent plus d'une vingtaine d'ateliers proposant de nombreuses possibilités d'activités. Ces ateliers adaptés ont une double mission :

- permettre aux usagers d'apprendre un métier (de rêve), développer leurs compétences sociales et professionnelles, et de s'épanouir à une place de travail
- faire évoluer les clients et partenaires des prestations de service et de production de qualité.

## 2015 : Ateliers adaptés (places A)

Domaines d'activité proposés	40
Places de travail pour les collaborateurs en emploi adapté	388
Nombre de collaborateurs en emploi adapté bénéficiant d'un contrat de travail (C)	436
dont stagiaires	8
Nombre de visites individuelles organisées pour des candidats aux ateliers à dagier	82
Nombre de stagiaires collaborateurs en emploi adapté ayant bénéficié d'une évaluation et orientation	64
Bilans socioprofessionnels individuels réalisés	902
Attestation de compétences professionnelles délivrées pour évaluées	139
332	
Salaire horaire moyen en atelier	CHF 67,75
Temps de travail hebdomadaire moyen et variété et agilité	21h
Temps de stage pour des bénéficiaires	215
(Offre cantonale de l'emploi, hôpital, général, Assurance invalidité)	
Collaborateurs encadrants	95 (EPF)

### Orientation et suivis socioprofessionnels

Durant cette période, les compétences du stagiaire sont évaluées selon la méthode CAM : aptitudes manuelles, intellectuelles et capaciés sociales. En tenant compte du résultat des observations, des motivations et intérêts du candidat et des postes vacants, une ou plusieurs orientations sont proposées pour un stage en atelier, qui aboutissent généralement à un contrat de durée indéfinie. En 2015, 45 nouveaux collaborateurs en emploi adapté ont été embauchés aux EPJ, notamment dans nos ateliers et backstage, au CEP et dans l'entretien et assainissement.

Le travail de l'équipe ne s'arrête pas là. Après l'engagement, des bilans sont régulièrement effectués en collaboration avec le référent en atelier. L'occasion de s'assurer que le poste occupé reste adapté, dopper le travail effectué et de fixer des objectifs permettant au désormais collaborateur en emploi adapté de développer ses compétences.





Frédéric Mérat, chef du secteur Muséologie et  
Étatalogie, Véronique Pierru, directrice des BMGAE  
et Michel Blanc, chef du secteur Industrie

## TROIS QUESTIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CITÉ

Véronique Pierru, directrice des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

### Quels travaux avez-vous confiés aux EPI ?

Les EPI ont participé au nouvel aménagement de la bibliothèque de la Cité en construisant de nombreux meubles, notamment des tables, des chaises et des étagères. Ainsi, que certains éléments établissent une continuité d'intention sociale, il en a été de même pour l'ameublement d'entretien circulaire. Il en a été de même pour Mutual Grazer, la designhouse, conçue pour nous accompagner dans notre projet et dessiner l'aménagement ainsi que le mobilier. Maril Casset a été impressionnée par les ateliers des EPI, qu'elle a souhaite visiter, et le savoir-faire des professionnels et du personnel de l'entreprise.

**Que diriez-vous à une entreprise qui hésite à faire sous-traiter des travaux à des ateliers adaptés ?**

Qui ne fait aucun pas hésiter. Les EPI nous fournissent un travail professionnel et de qualité. Un véritable dialogue s'est instauré entre nous et les responsables des équipes concernées qui ont toujours été à l'écoute de nos besoins. Enfin, les EPI ont été à mesures de journées de réajustement. Nous avons donc pu nous concentrer sur les réalisations qui nous ont permis de relever le défi. Un pari gagné !

**Quelles sont les raisons de votre choix de collaborer avec notre institution ?**

Rappelons que la Bibliothèque de la Cité fut inaugurée en 1991 pour démontrer l'ancienne bibliothèque de la Magdeleine. Après plus de 20 ans d'exploitation, les Magdeleines répondent plus aux exigences de sécurité. De manière générale, la bibliothèque avait besoin d'être rafraîchie et son aménagement devait évoluer notamment pour mieux répondre aux nouveaux usages si intégrer certaines évolutions, par exemple l'bonne automatique de dépôts. Dans ce sens, le Conseil municipal de la Ville de Genève nous a accordé un crédit pour l'achat de mobilier et la réalisation de certains travaux. Au vu du volume important des étagères, les collections comprennent plus 245'000 documents fixes, DVD et CD, nous avons donc fait appel à une entreprise spécialisée dans la fabrication de bibliothèques. Actuellement, le système de circulation en ferromerie est en cours de finalisation.

»

## Témoignage

Pascal Dimer, collaborateur en emploi adapté, atelier Serurenie et DécoDesign

« Les travaux effectués pour la Bibliothèque de la Cité ont requis des compétences très pointues ! Mon travail consiste principalement au démontage et à l'abriage de l'antenne métalliques, qui, parfois de différents couleurs délimitent les univers de la bibliothèque. Je suis content de ma participation à ce projet d'envergure et d'avoir été invité à l'inauguration, au cours de laquelle j'ai pu discuter avec l'architecte. Ce que j'aime dans mon métier, c'est quand je pose un travail fini qui était au départ de simples mailles bâties entre mes mains.

»

Actuellement, le système de circulation en ferromerie est en cours de finalisation.

# Précieux partenaires

**Les services de l'Etat, de la ville et des communes genevoises font confiance aux diverses prestations proposées par les ateliers.**

D epuis de nombreuses années déjà, les EPI collaborent avec des communes et services de l'Etat de Genève. L'atelier Ecologie et recyclage par exemple, collecte et recycle les cartouches d'encres usagées dans les écoles du canton et plusieurs services administratifs de la Ville de Genève. Nous fabriquons également du mobilier urbain bancs, poubelles, etc., pour des espaces publiques.

En 2015, un important travail a été réalisé pour la Bibliothèque de la Cité (lire ci-dessous), qui soutient l'éducation et l'apprentissage des espaces ouverts aux visiteurs. Un véritable challenge pour nos ateliers Ménusse et Serurenie et DécoDesign qui ont réalisé, en faveur de trois mois, plus de 200 éléments, dont des tables, des présentoirs et supports pour livres, des bancs à roulettes, des bancs, etc. Ce fut une expérience très enrichissante, qui a permis à une quarantaine de collaborateurs et collaboratrices en emploi adapté de mettre en avant leurs compétences et d'atteindre dans toutes les étapes du projet : conception, fabrication, finitions et pose.

Cet important travail a permis de valoriser le professionnalisme de nos ateliers et de développer de nouvelles opportunités de collaboration. On y a également mis tous nos talents et partenaires qui, par leur confiance, nous permettent de mener à bien notre mission : sociétés et partenaires !

Le succès obtenu a été salué par les autorités genevoises et il nous a été proposé de continuer à collaborer avec eux. Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'amélioration de l'offre de services aux citoyens et citoyennes de la Ville de Genève. Nous sommes également très contents de pouvoir contribuer à l'élargissement de nos compétences et de nos réalisations. Nous sommes également très contents de pouvoir contribuer à l'élargissement de nos compétences et de nos réalisations. Nous sommes également très contents de pouvoir contribuer à l'élargissement de nos compétences et de nos réalisations.



# « Made in EPI » !

**Chaque année, de nouveaux produits artisanaux sont imaginés et développés au sein des ateliers et des boutiques.**

Dépuis toujours aux EPI, le savon-faire artisanal est une importante ligne. C'est d'ailleurs en grande partie grâce à nos bougies et savons, vendus dans nos boutiques EP-EPI, que l'activité et la mission des EPI sont connues du grand public. Néanmoins, les producteurs rencontrés lorsqu'ils viennent nous visiter, il est intéressant de renouveler nos gammes si on offre à notre clientèle des nouveautés plus variées, en termes de design ou de développement durable par exemple.

#### De l'idée au produit

Dans cette optique, les idées de chacun et chacun sont bienvenues ! Les collaborateurs des Services socio-professionnels sont par exemple régulièrement invités à participer à une formation baptisée « De l'idée produit au produit marché », qui permet d'orienter les nouveaux articles et d'étudier leur faisabilité technique et commerciale. Les propositions des collaborateurs en emploi adapté sont également prises en compte dans ce processus.

#### Nouvelles créations

C'est de cette façon que sont nées plusieurs nouveautés créations, comme la gamme de savons bio (300 kilos produits en 2015) ou la gamme des osseaux fabriqués par l'atelier Menusieuse. La nouvelle gamme « Adjugé », composée de savons, de bougies, objets en bois gravés et de textiles brodés, a également eu beaucoup de succès lors de sa lancée aux Automnales à Palerme, en novembre derniers. Nous sommes très contents que les établissements EPSETERA « made in EPI » continuent à faire au plus grand honneur !

Christine Palese Peirardi, maître-décorateur et agent technique/vendeuse à la boutique

**EPSETERA Grand-Pré**

Depuis le mois d'octobre 2014, après 14 ans passés dans un autre service des EPI, j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'équipe encadrante de la boutique Grand-Pré. Et c'est avec plaisir que je me rends tous les jours sur mon lieu de travail afin d'occuper cette nouvelle fonction qui m'épanouit.

Mon activité est très variée, mais reste axée sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et sur l'application d'un programme de soutien des établissements médico-sociaux. Nous faisons, carnes de volonté en soutien-logement et transports, cadeaux qui seront ensuite fabriqués dans nos ateliers et proposés à nos clients.

Nos collaborateurs en emploi adapté sont heureux et fiers de participer au développement et à la confection de nouvelles créations... leur enthousiasme est un moteur au sein de l'atelier !

Christine Palese Peirardi (à droite son témoignage ci-dessous), Christina Jank Redmann, maître détaillier et Chlo Biere, agent technique/vendeuse ont créé la nouvelle gamme « Adjugé » composée de savons, de bougies, objets en bois gravés et de textiles brodés, ainsi que la gamme de savons Bio confectionnés à partir de produits naturels.

**epsetera !**

L'ensemble réalisé en **EP**  
Les articles artisanaux « made in EPI » sont vendus dans les boutiques EP-EPI, au 29 de la rue Saint-Joseph à Cronge et au 64-66 de la rue du Grand-Pré, ainsi que sur le site [www.epsetera.ch](http://www.epsetera.ch).

# Evaluations sur mesure

**En 2015, les professionnels de la réadaptation ont suivi plusieurs formations pour répondre avec toujours plus de professionnalisme aux mandats d'observation et d'évaluation.**

**E**n participant à différentes formations proposées tout au long de l'année, les collaborateurs de la Réadaptation ont pu renforcer leurs compétences et développer leur polyvalence afin d'être au plus près des attentes, tant de la population accueillie que des mandants.

#### Observer pour évaluer

L'observation des stagiaires reçus en réadaptation porte sur le comportement, les conduites ainsi que les aptitudes et les compétences. Cette observation a donc une fonction évaluative par la sélection des éléments les plus pertinents

et leur mise en lien, les uns avec les autres. Un rapport factuel et objectif contenant les informations nécessaires et suffisantes au mandant pour l'informer dans ses décisions est établi au terme de la mesure. Une délivrance de formation dispensée par un intervenant extérieur en théorie d'assessments a permis aux professionnels de visualisation de se retrouver aux travers d'échanges interactifs, organisant un dialogue des compétences existantes, des connaissances en situation et des études de cas.

- Un programme d'animiations de groupe et de développement personnel
  - Des entraînements individuels
  - Des activités sportives pour les jeunes.
- Assurance Invalidité**  
Enfin, grâce à notre partenariat, tous les professionnels de la réadaptation des EPI ont été accueillis dans les locaux de l'EAP pour une présentation de la loi et des mesures de réadaptation illustrées par des situations concrètes.

## La réadaptation en 2015

<b>Méthode d'Evaluation Globale (MEG)</b>	<b>232</b>
En réadaptation, les évaluations personnalisées et individualisées sont réalisées sur la base de la méthodologie MEG. Des rencontres régulières entre les différents professionnels en charge de l'évaluation ont permis une harmonisation des pratiques.	
L'évaluation a articulé donc au travers des :	
• 3 instances déclinées en Capacités physiques, Capacités d'apprentissage et Capacités d'intégration sociale	
• 1 courbe identique pour les Sécuris Jeunes et Adultes, établie sur 5 niveaux d'autonomie	
• Un dictionnaire qui définit et donne les critères d'évaluation pour chaque item	
• Un programme d'animiations de groupe et de développement personnel	
• Des entraînements individuels	
• Des activités sportives pour les jeunes.	
<b>Assurance Invalidité</b>	
Enfin, grâce à notre partenariat, tous les professionnels de la réadaptation des EPI ont été accueillis dans les locaux de l'EAP pour une présentation de la loi et des mesures de réadaptation illustrées par des situations concrètes.	
<b>Measures Al (Revenu):</b> évaluation orientation, formation et coaching	<b>397</b>
<b>Measures Al (Adulte):</b> évaluation orientation, formation et coaching	<b>11</b>
Measures d'instruction (CDPA)	<b>106</b>
Measures d'orientation	<b>106</b>
Measures d'ordre professionnel "Espace entreprise"	<b>218</b>
Measures d'intervention pratique	<b>41</b>
Measures de l'entretien	<b>22</b>
<b>Measures Al (Adulte 4)</b> formations en ligne	<b>65</b>
Les 6 sondages préparés ont obtenu un CFC en horticulture	<b>6</b>
<b>Nombre de stagiaires Al</b>	<b>694</b>
<b>Measures St (Formation)</b> évaluation orientation, formation et coaching	<b>10</b>
<b>Measures St (Adultes) formations</b>	<b>4</b>
Measures EPRAK validées terminées (111 OCE, 48 HG)	<b>159</b>
Measures Evaluation matrice (Adultes) terminées	<b>23</b>
Measures LUS (Validées terminées) (152 personnes accueillies)	<b>138</b>
<b>Nombre de stagiaires non-Al</b>	<b>1637</b>
<b>Nombre total de stagiaires</b>	<b>2331</b>



Formation à l'évaluation et à la rédaction de rapports pour matières de réadaptation, animée par l'atara Isenigne-SCAN assessment.



## Témoignage

**Samuel Schmidt termine cette année son CFC en tant que mécanicien de production au sein de l'atelier mécanique.**

« Je suis originaire de Fribourg. A mon arrivée au secteur tertiaire, j'ai été accompagné par l'EPFL pour trouver des stages. J'en ai effectué plusieurs dans différents domaines. Finalement, j'ai pu commencer ma formation à l'atelier mécanique des EPFL tout en ayant une chambre à la Résidence.

J'ai eu mon diplôme en 2014. Je n'étais pas sûr de continuer mon parcours de formation. Par la suite, je me suis dit qu'il serait dommage de s'arrêter alors que je suis jeune, j'ai donc décidé de continuer ma formation avec le CFC mécanique de production, que je devais terminer si tout se passe bien au mois de juillet 2016.

J'ai la chance d'avoir été très bien intégré dans l'équipe de l'atelier mécanique malgré ma jeune expérience. Certains collègues ont appris quelques signes de communication avec moi et ils sont tous très disponibles pour m'aider dans les tâches de l'atelier. Je suis également à disposition quand cela est nécessaire et si un cas de poubelle a été mis en place quand il a été nécessaire.

J'apprécie et mènerai car il est rare et qui me permet de décliner différentes activités sur plusieurs mois dans la même journée.

Si j'obtiens mon diplôme, je pense essayer de chercher un travail à Fribourg ou à Neuchâtel, mais quoi qu'il arrive les EPFL et mes collègues vont beaucoup manquer.

# Un bel avenir pour le secteur Jeunes

Depuis 1990, la réadaptation se met au service de la réinsertion socioprofessionnelle de jeunes en difficulté ou en situation de handicap.

## TROIS QUESTIONS À L'OCAS

### Natalia Weideli Bucci, directrice générale de l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS)

**Quel bilan tirez-vous de la collaboration entre l'office AI Genève et le secteur jeunes des EPFL?**

Nous trouvons un bilan extrêmement positif! La collaboration entre notre office et le secteur jeunes des EPFL remonte à l'origine de la création de ce secteur, lorsqu'il y a eu des actions de sensibilisation et d'information organisées par les EPFL, l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS) et l'Oliver Defforey Pécied du Tribunal des Mineurs, le secteur jeunes, portée à la charge de nombreux invités leur permettant de découvrir nos missions nos méthodes. Nous avons été très heureux de voir que les jeunes étaient très intéressés par nos interventions.

Lors de la partie officielle, les autorités n'ont pas manqué de souligner la part importante que prennent les EP dans l'intégration socioprofessionnelle des jeunes. En illustration, un responsable d'un entreprise de logistique a déclaré sa satisfaction avec les EP et notamment dialoguer directement avec les jeunes présents ce jour-là.

**Quels sont les atouts des prestations proposées par ce secteur?**

Le secteur jeunes des EPFL est une structure d'évaluation, d'orientation et de formation professionnelle constituée autour d'une équipe de professionnels soucieux d'un soutien solide à l'ensemble des forces, celle de pouvoir offrir des évaluations pluridisciplinaires individualisées, portant sur la situation globale de jeunes qui se trouvent souvent en situation critique car confrontés à de multiples difficultés. Cette structure représente un atout essentiel, très apprécié, car elle permet d'accueillir tout au long de l'année, des jeunes assez issus de situations de grande précarité, les jeunes sans perspectives, sans perspectives d'avenir, et les jeunes qui sont tout à fait dans la norme. Il y a également des jeunes qui sont dans une situation de santé mentale, de santé physique, qui ont des difficultés de socialisation, de communication, de relations de famille, etc.

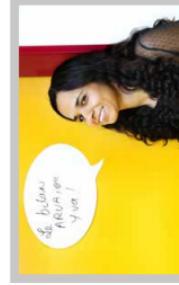
Enfin, Noémie Vallette qui a bénéficié d'une orientation professionnelle et occupé au secteur jeunes un poste de collaborateur en emploi adapté a transmis aux invités son touchant témoignage.

### En musique

Il est d'anniversaire à accompagner toujours de musique : c'est le jeune qui en fin de route, ébloui et heureux de monter sur scène pour chanter leurs propres textes et créations.

# Surmonter les obstacles

**Destinée principalement à un public éloigné du marché de l'emploi, la mesure ARVA est autant un élément d'insertion sociale que d'insertion professionnelle.**



Dans les Services socioprofessionnels des EPI, les bénévoles dans une mesure professionnelle peuvent être accueillis dans l'unité ARVA : « Atelier de Réinsertion dans la Vie Active ». Celle mesure s'adresse à des personnes issues de l'Hôpital Général, par l'intermédiaire de leur unité interne d'Insertion à l'Autonomie (UIA).

La mesure ARVA est née en 1990. D'abord pensée et organisée comme une mesure formative et initiatique, elle se déroule sur 6 à 12 mois, dont 3 mois de stage en atelier. Au fil des années, elle a évolué et s'est transformée en mesure d'obéissance. Actuellement, l'unité ARVA réalise des mesures d'évaluation/orientation (suite au diagnostic) de 8 semaines dans des lieux situés au 1er étage du n°105 de la route des Jeunes. Le nombre de bénéficiaires qui ont commencé la mesure pour l'année 2015 était de 52.

## Quatre axes d'évaluation

Elément d'insertion sociale et d'insertion professionnelle, une mesure ARVA permet l'évaluation des capacités physiques, d'adaptation, d'apprentissage et d'intégration sociale, ceci en effet sur quatre axes-systèmes : savoir (image de soi, engagement, responsabilité), l'environnement (alimentation, ainsi que l'adaptation), l'entomme et l'unité ARVA, celles-ci en aucun l'unité Entreprises et Emploi et l'Hôpital Général, soit un temps intérieur de 4 semaines supplémentaires dans des ateliers des EPI. Soit un stage externe de même durée dans une entreprise.

Le travail de l'équipe ARVA se situe donc plus sur une évaluation psychologique et sociale du bénéficiaire que sur une évaluation purement professionnelle. Le rapport de stage qui est rédigé immédiatement après le bilan final, auquel participent tous les intervenants, est centré sur des solutions ou des pistes susceptibles de permettre au bénéficiaire de surmonter les obstacles qui l'empêchent de reprendre une activité.

## Témoignage

### Layla El Mahrat, assistante sociale à l'Hospice général

« Je fais appelle à l'équipe des bilans socioprofessionnels depuis 2014. Travailant avec un public de personnes éloignées du marché de l'emploi depuis plusieurs années, il est difficile pour moi de vendre ce bilan à mes bénéficiaires. En effet, ils ont souvent déjà été soumis à divers tests. Avec le bilan ARVA, l'équipe ne se limite pas à pointer des faiblesses à l'emploi. Les intervenantes professionnalisent et un véritable travail d'analyse et de valorisation des compétences. Surtout que les participants repartent confiants en eux et emmagasinent de l'énergie pour s'engager dans un projet de retour à l'emploi. A la fin du stage, nous nous rencontrons avec la personne et son maître d'éducation pour étudier la faisabilité des projets envisagés. C'est véritablement un travail pour des personnes fragiles pour nous, mais qui pour des personnes, l'agissent de nous voir travailler ensemble tout en restant à l'écoute de leurs aspirations. »

# Bâtir le futur

**Rénover, poser les fondations de nouveaux projets, étoffer notre capacité d'accueil et gérer un service performant... L'année 2015 a été riche en aménagements.**

**E**n 2015, l'offre immobilière des EPI s'est étendue avec la location d'un nouveau site, en collaboration avec la ville de Laroç. Les EPI ont accédé à une villa entièrement rénovée, située dans le parc chuit. 5 places de résidence destinées à l'accueillissement de personnes alcoolodépendantes y ont été créées en fin d'année.

#### **Autorisations de construire**

Des autorisations de construire ont été obtenues, notamment pour l'aménagement de deux nouvelles chambres sur le site des Avanchets et pour la rénovation et l'aménagement de deux nouvelles chambres dans la résidence du Déplainium, à La Combe (lire en page 4).

#### **Rénovation des cuisines**

L'impostant chantier de rénovation des cuisines des résidences, réalisé grâce au concours de La Loterie Romande, a été terminé en 2015. Pas moins de 20 cuisines ont été remaniées et rénovées selon les besoins des utilisateurs. Un chantier dévoué mené dans le respect des délais, des budgets, des normes et du confort des utilisateurs.

#### **Gestion des assurances**

Un nouveau courtier accompagne désormais les EPI pour la gestion du portefeuille d'assurances. Après une sélection sur la base des appels d'offres, la société Loyco a été choisie sur la base d'appels d'offres (lire en page 4).

## Technique et infrastructures 2015

Restauration	
Repas	320000
Manifestations extérieures	72
Tours de mise en place pour réunions en situation de handcapé (établissement immobile et établissements)	9355
Interventions techniques	3000
Heures de travail en interne	13000
Chantiers effectués par l'équipe petite échelle	110
Surfaces nettoyées par mois	1357800 m <sup>2</sup>
Linge lavé	2407000 pc's
Tours de mise en place pour réunions en situation de handcapé (établissement mobile)	13910
Opérationnelle	
Passagers transportés	217000
Mouvements de marchandises	10377
Interventions sur véhicules	608
Demandeds d'économies traitées	2500
Demandes d'équipements traitées	41
Tours de mise en place pour personnes en situation de handcapé (établissement difficile d'intervention)	550

pour défendre les intérêts des EPI en termes de gestion, consultation, conseil et suivi de cas d'assurance. Cette nouvelle collaboration a déjà permis l'optimisation et l'adéquation des couvertures d'assurance, ainsi qu'une gestion proactive des cas de sinistre.

#### **Politique d'achats**

Les prestations du service ont été enrichies par l'arrivée d'un acheteur qui œuvre à la mise en place d'un service Achats orienté vers une politique d'actifs responsables, avec une forte expertise en termes de négociation et sélection des fournisseurs, intégrée au sein d'un pôle achats, cette nouvelle fonction permet des réductions de coûts et une grande rigueur dans le suivi et le choix des fournisseurs.



Chaque jour, 750 repas sont confectionnés dans la cuisine située sur le site de La Combe.



# Nettoyage adapté

Depuis février 2015, une équipe composée de trois usagers des EPI et d'un agent technique assure l'entretien des surfaces du site de la route de Chêne.

**A**uparavant, l'entretien du site de la route de Chêne, essentiellement occupé par les services administratifs, était assuré par une entreprise privée. afin de pouvoir à meilleure tenir de ces surfaces, plusieurs objectifs ont été fixés à l'atelier propriété & hygiène du bâtiment:

- Sélectionner les candidats grâce à un processus de postulations internes
- Mettre en place un système de « nettoyage de jour » adapté aux activités administratives
- Préparer les usagers à un travail dans le premier marché de l'emploi
- Assurer des prestations égales, voir supérieures, à celles fournies par une entreprise de nettoyage privée, afin de valoriser cette activité auprès de tous les collaborateurs.

## Première étape avant d'autres sites

**José Dégoa, collaborateur en emploi adapté et agent de propriété**

« Depuis une année, je travaille sur le site du 48 route de Chêne. En tant qu'agent de propreté, je suis très volontaire. J'aime beaucoup mon travail car il me permet de me déplacer dans les différents secteurs du bâtiment et il y a beaucoup de variété.

Dans la même matinée, je peux, par exemple, faire les nettoyages de bureaux avec l'équipement nécessaire pour assurer la propreté et l'hygiène de la cafétéria et ensuite remplacer les consommables des sanitaires. Je suis aussi responsable des lavages en machine pour nos linge et matériels lavables. Avec l'atty Manoskis, au centre sur la photo en haut à droite, notre responsable, je préférerais à corriger mes erreurs. Nous formons une petite équipe avec une bonne ambiance entre collègues. »



## Témoignage

**José Dégoa, collaborateur en emploi adapté et agent de propriété**

« Depuis une année, je travaille sur le site du 48 route de Chêne. En tant qu'agent de propreté, je suis très volontaire. J'aime beaucoup mon travail car il me permet de me déplacer dans les différents secteurs du bâtiment et il y a beaucoup de variété.

Dans la même matinée, je peux, par exemple, faire les nettoyages de bureaux avec l'équipement nécessaire pour assurer la propreté et l'hygiène de la cafétéria et ensuite remplacer les consommables des sanitaires. Je suis aussi responsable des lavages en machine pour nos linge et matériels lavables. Avec l'atty Manoskis, au centre sur la photo en haut à droite, notre responsable, je préférerais à corriger mes erreurs. Nous formons une petite équipe avec une bonne ambiance entre collègues. »

## Degré de satisfaction

**Le degré de satisfaction des collaborateurs-clients a été mesuré par un questionnaire envoyé par mail aux personnes concernées. Après 10 mois d'activité, 93 % des personnes se disent satisfaits voire très satisfaites des prestations des équipes internes de nettoyage ( lire le témoignage de Tonio Monro à contre).**

## Témoignage

**Tonio Monro, assistante de direction**

« Lorsque j'ai pris la direction en place de l'inter-association des nettoyages à la route Chêne, j'ai trouvé l'équipe répartie. En effet, il y a élanc majoritairement dominé par les collaborateurs locaux déclencher avec des collaborateurs

je fais un peu d'enquête de travailer mon travail à un moment donné pour laisser l'équipe de nettoyage intervenir, mais ces intitulés ont très vite disparu, tout se fait de manière naturelle et sans interférence pour mon travail.

L'équipe est très sympathique et discrète, j'apprécie de côtoyer les collaborateurs et de discuter avec eux. De plus, je suis également très contente toujours, par les petites attentions, avec par exemple une carte de piste que nous avons à l'arrivée ou des cartes de visite pour la fin d'année. C'est une très belle collaboration ! »

# Le défi du « Delphinium »

**Cet appartement situé sur le site de La Combe a été rénové et réaménagé en un temps record afin d'offrir deux places d'accueil supplémentaires.**



## Témoignage

**Adrien, résident au Delphinium**

Les usagers et les équipes, accompagnantes de l'appartement « Delphinium » ont été particulièrement sollicités en 2015! En effet, la rénovation de cette résidence s'est déroulée en deux phases consécutives. La cuisine et la salle manger ont d'abord été remodélées et aménagées afin de mieux adapter ces espaces aux besoins de la population accueillie. Puis le lieu de vie a été entièrement réorganisé, afin d'aménager deux nouvelles chambres et un patio.

Le défi majeur de cette réalisation a été de continuer l'exploitation de cette résidence durant les travaux et des les réaliser dans un laps de temps le plus court possible.

Les importants changements, les planning et les opérations de travaux nécessitent un effort et une coordination importante. Le soutien et l'aide des équipes et les équipes et leur bienveillance sont très nombreux à nous faire confiance et à nous aider à bien gérer ce chantier.

Financé à hauteur de CHF 30'000.00 – par les fonds de la FONDPEL le chantier s'est déroulé en 3 mois environ, après obtention d'une autorisation, construire et la mise en place d'aménagements provisoires pour les activités de jour ainsi que la sécurisation des zones de travail afin de ne pas mettre en danger la population vivant sur les lieux.

Au final, ce projet a permis de créer:

- Deux places supplémentaires pour un nouveau programme socio-éduatif

- Des espaces communs réaménagés et modernisés

- Une cuisine moderne et fonctionnelle

- Du mobilier rénové et modulable, avec des équipements économies en énergie.

La réussite de ce projet est surtout marquée par l'épanouissement et le bien être des utilisateurs qui prennent ainsi plaisir à un nouveau cadre de vie mieux adapté, fonctionnel et évolutif.

« Je suis arrivé à l'appartement Delphinium en novembre 2013, je suis suivre tout au long de la journée par la même équipe que je connais, qui me comprend et en qui j'ai confiance. Tous les matins, je me lève et rentre à l'atelier. Ensuite j'accèlise avec un grand sourire équipe du main pour une bonne journée. Au petit déjeuner je mange mon yaourt à la croûte pâtissière il y a toujours une petite tasse de pain dans le réfrigérateur.

Je suis gourmand et j'adore aller me promener et faire un peu à l'extérieur. J'apprécie particulièrement le centre commercial but près de mon lieu de résidence ou le terrain du village. Pour nous y rendre, nous prenons le bus ou allons à pieds. Parfois, j'arrête des personnes et leur demande de la semaine est adaptée. Des visites chez le médecin ou de la famille. Ces moments font très plaisir et je les attends avec impatience. »

# Proximité de terrain

## En 2015, le périmètre d'activité des ressources humaines s'est élargi.

### Gestion des compétences

Une nouvelle organisation du Service gestion des compétences a été mise en place, qui passe par la collaboration de certains services et une évolution active de niveau de formation et de certification (CST) en matière de formations et de certification des agents de l'administration, de l'éducation et de l'enseignement des personnes handicapées. Les formations sont organisées dans les locaux de l'EPFL et dans les locaux de l'EPH. La mission reste toutefois de contribuer activement à l'intégration et à la formation de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion, en soutenant et encourageant leur formation et celle de leurs encadrements.

### Gestion des ressources humaines

2015 aura marqué le début de la consolidation du partenariat entre les métiers et les ressources humaines. Cette proximité entre le travail et les ressources humaines a favorisé un meilleur suivi des problématiques RH telles que la gestion des cas d'absence et des remplacements, ou encore l'amélioration de la mobilité interne. D'autre part, les binômes Responsable RH - Gestionnaire RH ont, à titre décentralisé, piloté et coordonné plus d'une centaine de recrutements, ce qui a impliqué le traitement de près d'un millier de dossiers de candidature. Les contacts réguliers en découlent ont permis de développer des liens de confiance épiqueques.

Dans ce contexte, le recrutement au sein des institutions de droit public et des entités subventionnées, les ressources humaines des EPH ont développé un partenariat avec l'Office cantonal de l'emploi, tel qu'il s'est concrétisé par l'engagement de 24 candidats en recherche d'emploi. Nous

entendons poursuivre sur cette voie en 2016 et ainsi encore mieux répondre aux attentes de notre Département de tutelle, le DEAS.

### Politique institutionnelle RH

La politique de ressources humaines aux EPFL sous l'impulsion de la nouvelle direction générale et du Conseil d'administration, soient depuis bien de deux ans dans des missions d'accompagnement de gestion des compétences et d'optimisation. Même si la partie administrative reste incontournable et peu compressible, est maintenant admise que principale valeur ajoutée des Services des ressources humaines se situe dans le développement d'une expertise orientée sur le facteur humain.

Jusqu'à aujourd'hui tacite, cette nouvelle politique est désormais formalisée dans un document, en cours de validation, élaborée par un groupe piloté.



Cadres, chefs de secteurs et responsables RH participant à une formation sur l'entretien de service animée par Laure Baroni, juriste aux EPFL

# Cap sur la Cité des métiers

**En novembre 2015, les EPI ont participé pour la première fois à l'exposition phare de Suisse romande dédiée à la formation.**

Les Services des ressources humaines

## Numeriques visites

vers 200 exposants présentant 300 métiers différents sur plus de 20000 m<sup>2</sup> et une moyenne de 70000 visiteurs. Durant les six jours d'ouverture, les EPI ont accueilli, sur le stand des Conseillers d'Etat, Anne Emery Tonaca (DPE) et Mauro Poggi (IDEAS), les membres du Conseil d'administration, des partenaires (Inserm, Imad, Hôpital gériatrique), des personnalités politiques (députés du Grand Conseil...) et un public également très intéressé par les professions du champ social.

## Ainsi et détails

- Démontrer l'attrait/réactivité des professions « socio-éducatives (éducateurs spécialisés et assistants socio-éducatifs) et socioprofessionnelles (maître socioprofessionnel) »
- Développer des partenariats avec d'autres institutions et avec le réseau social générois

Concevoir et animer un stand attractif pour les jeunes tout en favorisant la transversalité au sein des secteurs de l'institution.

Gâce à l'active participation des collaborateurs (23 collaborateurs des Services sociaux professionnels, 23 collaborateurs des Services socio-éducatifs, 5 collaborateurs du service gestion des compétences, 2 collaborateurs du service communication, la participation du jeune public aux activités proposées a été un véritable succès, notamment un « bowling adapté » qui a temporairement tenu les stands.

## Films et dégustations

Des supports de communication réalisés pour l'événement ont été mis à disposition des visiteurs : un dépliant « les métiers du social aux EPI », a été distribué à 47'000 exemplaires, et 10 films présentant les métiers phares (éducateur spécialisé, assistant socio-éducatif, maître socioprofessionnel) ont été diffusés en boucle sur le stand, sur le site internet et sur les réseaux sociaux.



Philippe Tanckimovitch et Steve Membrez, chargés de sécurité, avec Véronique Pilet, infirmière de santé au travail.

# Anges gardiens

**Le projet de création d'une unité « prévention, santé, sécurité » s'est concrétisé en 2015 en deux étapes.**

**D**ès le 1er janvier 2015, les Services des ressources humaines ont intégré les deux charges de sécurité antérieurement rattachées à la direction générale. Cette unité ensoleille de complète par intégration au 1er août 2015, une infirmière de santé au travail à 80%.

**La santé en 2015**  
• 43 collaborateurs vaccinés contre la grippe saisonnière.  
• 75 collaborateurs (tous situations de maternité) ont nécessité un suivi dans le cadre des absences longue durée (>15j). 26 dentiste-euxontébille décontacents directs avec infinité au cours de 36 entretiens individuels.  
• 10 remaniements de postes de travail suite à une analyse ergonomique  
• Crédit et pose des 4 numéros d'urgence (police, pompiers, urgences santé et intoxications) sur les combinés téléphoniques et mobiles EPI.

Les jeunes visiteurs ont fait la queue pour tester le bowling adapté par les Services socioprofessionnels. L'unité prévention, santé, sécurité assure également, en collaboration avec la Direction de la sécurité et les responsables en ressources humaines, une systématisation du processus

## Ensemble des collaborateurs

### Répartition par statut

Fois, auxiliaires, emplois de solidarité, apprenants, stagiaires et collaborateurs en emploi adapté

	Femmes		Hommes		Total		% Personnes
	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	
Fois	324.05	403	265.10	297	593.15	700.00	53.84%
Auxiliaires	30.75	48	15.50	31	46.25	79.00	4.20%
Sous-total	354.80	451	284.60	328	639.40	779	58.06%
Emplois de solidarité	12.00	12	18.60	23	40.60	41.00	3.65%
Apprentis	15.00	15	4.00	4	19.00	19.00	1.73%
Stage-aides*	29.00	29	18.00	18	47.00	47.00	4.27%
Collaborateurs en emploi adapté	131.01	162	224.67	276	355.68	438.00	32.23%
Total	541.81	669	558.87	655	1101.68	1324	100%

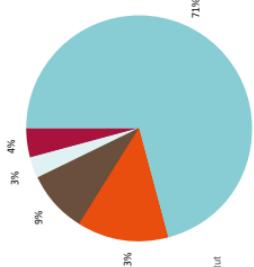
\* Cumul stagiaires gérés en 2015 par le Service gestion des compétences (stagiaires éclatés et indépendants)

### Une diversité exemplaire

Les EPI emploient 1324 personnes à fin 2015, dont:  
Les 53% de collaborateurs fonctionnaires ou employés en poste probatoire, 33% de collaborateurs en emploi adapté, 6% de collaborateurs auxiliaires, 3% de collaborateurs en emploi solidaire, 4% de stagiaires, 1% d'apprentis

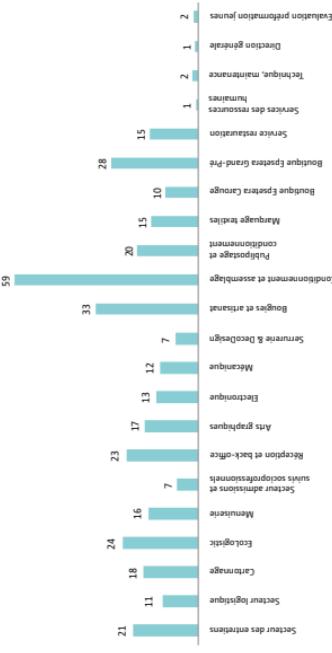
## Engagements 2015

Nombre de collaborateurs  
et pourcentages par services (fixes et auxiliaires)



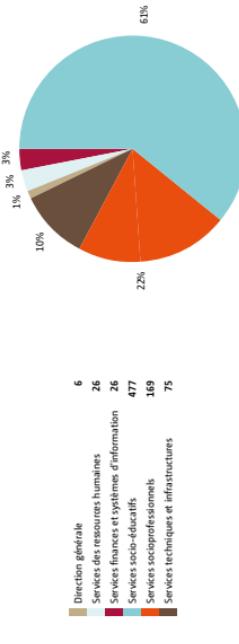
## Collaborateurs en emploi adapté

Par atelier (en ETP, base 1460h)



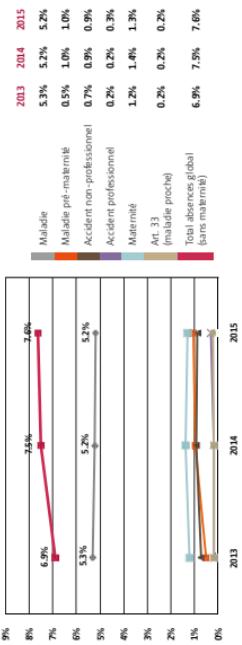
## Répartition de l'ensemble des collaborateurs

Nombres et pourcentages par services



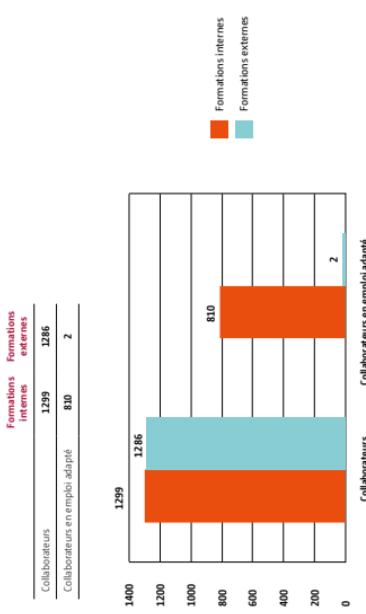
## Taux d'absences

**En pourcentages par motifs (fixes, auxiliaires, apprentis)**



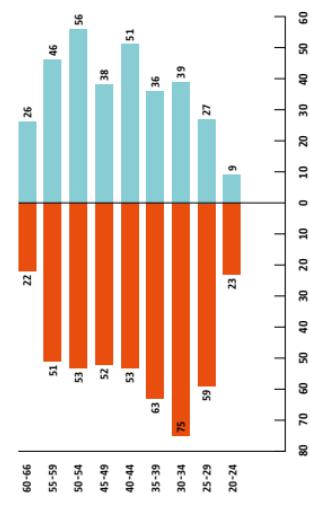
## Formations des collaborateurs

**En nombre de jours**



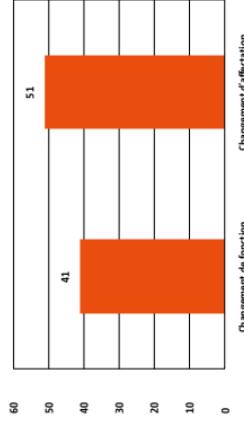
## Pyramide des âges

**Répartition hommes - femmes (fixes et auxiliaires)**



## Mobilité interne

**Fixes, auxiliaires**



**Mobilité interne**  
Depuis 2014, nous assistons à un accroissement des mouvements de personnel, tant pour les changements d'affectation que de fonction. La mobilité interne constitue un moyen de renouveler la motivation du développement des compétences et la polyvalence. Les Services des ressources humaines favorisent cette pratique avec l'ensemble des services.

# ERP: un outil évolutif

L'ERP est l'outil de gestion des EPI visant à unifier et centraliser la saisie des données de tous les services de l'institution. C'est aussi le premier projet transversal d'envergure qui a réuni tous les services des EPI.

**L**'ERP se décline principalement en 3 modules utilisés par 860 collaborateurs: Finances (déployé en 2013), Logistique et Projet de Vie (tous deux livrés en 2014). Bien qu'évoluons au moment de leurs livraisons, ces modules ont ensuite nécessité des adaptations régulières pour s'adapter aux exigences des utilisateurs. Dans cette optique, trois commissions de représentants des services (Projet de Vie, Logistique et finances) ont été créées. Ces commissions font évoluer l'ERP tout en étant un lieu de débat et d'exchanges sur des besoins visant à tenir compte des exigences mises.

## Gestion des stocks

Ces évolutions ont même fait l'objet d'un véritable projet. Ainsi, dès l'inauguration de nos stocks, les métiers concernés ont souhaité les affinantes de gestion de leur-ci en lien avec l'ERP. Afin de simplifier ce processus, le Service des systèmes d'information a lancé un projet de gestion des stock, par le biais de codes-barres. Sa réalisation en 2015 a permis de faire des saisies distilques de diminuer le temps passé à faire l'inventaire physique en fin d'année.

## A chaque métier ses évolutions

Le succès de base des fonctionnalités de l'ERP est maintenant stabilisé et à disposition de tous les services concernés. Le projet ERP est donc terminé. Les commissions des représentants utilisateurs pilotées par les métiers continuent à faire évoluer cet outil au travers de demandes de changement de fonctionnalités ou l'organisation du travail et de plusieurs formations. L'ERP continue de décliner à l'amélioration dans le cadre de la maintenance et évolution du produit, guidé par les besoins des métiers.

# La technologie au service de chacun

En 2015, le Service des systèmes d'information a développé de nombreuses améliorations pour les collaborateurs et les usagers.



## Orienté métier

Le dépôt d'une message facile, dun avec internet et système d'information permettant de suivre au quotidien la qualité des services rendus.

### Du matériel au goût du jour

Les ordinateurs mis à disposition dans les lieux de vie pour les résidents sont majoritairement tuis envoiés et ont été migrés vers Windows 7. Ceci permettra aux usagers d'utiliser des outils mieux adaptés à leurs besoins.

Pour les collaborateurs et intervenants externes, le Service des systèmes d'information a modernisé une quinzaine de salles de réunion en les équipant de vidéo projecteurs plus puissants et d'une connectivité facilisée.

### Un réseau haut débit

Le Service des systèmes d'information a amélioré, en 2015, la connexion au réseau des EPI grâce à la fibre optique pour 5 sites. L'atelier marquage textile des Acacias, le centre de jour Servette, les résidences des Acacias, des Paquis et l'appartement de Meiniier. Les collaborateurs ont bénéficié d'une amélioration notable de la réactivité et du confort de leurs outils informatiques.

### S'adapter au lieu et aux contraintes

Comment permettre à des collaborateurs des EPI de travailler sur un site des HUG comme s'ils travaillaient dans l'EHP? C'est le problème que pose par le renouvellement de l'équipe mobile de l'UPM, Belley. Le Service des systèmes d'information y a répondu en fournissant un accès à distance à l'équipe mobile aux ressources informatiques des EPI et en mettant en place des moyens matériels adaptés au sein même du bâtiment des HUG.

## Échange de fichiers sur les brodeuses

Le final. C'est toute la productivité des outils qui s'en est trouvée améliorée.

<b>Rapport financier</b>	
Bilans	54
Comptes d'exploitation	56
Rapport de l'organe de révision	60

# Bilans au 31 décembre 2015

	Notes*	31.12.2014 CHF	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF	31.12.2015 CHF
<b>Actif circulant</b>					
Liquidités	4.1	4'635'914	4'055'880	3'717'051	
Clients	4.2	43'342'317	55'891'651		
Provision pour débiteurs douteux	4.2	(65'555)	(55'991)		
Débiteurs divers		3'768'242	3'495'859		
Provision pour débiteurs douteux	4.3	1'847'731	2'075'728		
Stocks de matières et produits finis	4.4	1'777'885	1'980'549		
Taxes et taux	4.5	72'215	100'288		
Comptes de régularisation actif	4.6	1'793'378	2'411'444		
Total de l'actif circulant		14'633'351	15'885'361		
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations corporelles					
Immeubles	5.1	42'529'703	43'724'074		
Immeubles avec affectation limitée	8.1	853'316	873'836		
Autres immobilisations corporelles	5.2	12'744'444	13'162'356		
Autres immobilisations corporelles avec affectation limitée	8.1	980'955	796'643		
Total des immobilisations corporelles	5.3	57'128'678	58'459'909		
Immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé		57'128'678	58'459'909		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		70'177'947	70'795'532		

	Notes*	Passif	Notes*	31.12.2014 CHF	31.12.2015 CHF
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>					
Fournisseurs					
Colégiale Fai de Fribourg (FCF)					
Gérances divers					
Créditeurs résidants					
Comptes de régularisation passif					
Provisions à court terme					
Engagements de leasing - part à court terme					
Dette hypothécaire - part à court terme					
Subventions d'investissement égales - produits différés - part à court terme					
Total des capitaux étrangers à court terme				7'450'000	9'563'303
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>					
Engagements de leasing - part à long terme					
Dette hypothécaire - part à long terme					
Provisions à long terme					
Subventions non dédiées à l'instinct à l'Etat					
Subventions d'investissement égales - produits différés - part à long terme					
Total des capitaux étrangers à long terme				7'450'000	9'563'303
<b>Capital de l'organisation</b>					
Apports					
Résultat des exercices antérieurs					
Résultat cumulé sur la durée du contrat					
Résultat de l'exercice					
Total du capital de l'organisation				9.3	4'882'564
<b>TOTAL DU PASSIF</b>					70'795'532

\* Les notes peuvent être consultées auprès du Service des finances.

**Compte d'exploitation de l'exercice 2015  
Selon les normes «SWISS GAAP RPC»**

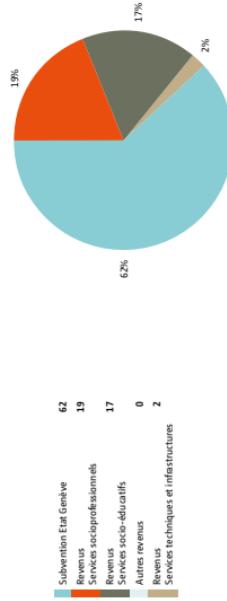
	2015 Budget	2015 Effectif	2014 Budget	2014 Effectif
Produits d'exploitation	CHF	CHF	CHF	CHF
Revenus de la formation professionnelle	810'350	865'350	552'350	508'315
Revenus des formations	16'360'779	16'279'130	906'068	15'665'154
Revenus des résidents extra cantonaux	866'861	644'937	(221'934)	809'546
Revenus de la fabrication	4'128'637	4'330'016	4'166'811	4'128'390
TVA sur les revenus de la fabrication	(153'645)	(168'840)	(155'980)	(147'911)
Autres revenus des prestations	147'790	146'446	(7235)	565'532
Revenus des locations et autres	679'615	110'603	619'723	1'768'000
Revenus de la cantine et du restaurant	1'568'313	(191'687)	1'288'770	(92'051)
TVA sur les revenus de la cantine et du restaurant	3'194	(3'194)	0	(87'051)
Revenus du secteur technique et d'infrastructure	198'822	189'822	89'243	(804)
TVA sur les revenus du secteur technique et d'infrastructure	82	82	0	(7'524)
Participation cantonale aux emplois de solidarité et autres mesures de l'Office cantonale de l'emploi	61'138'139	65'742'79	44'140	6'962'416
Revenus des prestataires au personnel et des tiers	3'927'033	3'916'021	44'569	3'99'638
Don de la Loterie Romande	0	74'000	74'000	0
Attribution aux fonds avec affectation limitée	0	(146'000)	(146'000)	0
Subventions	0	0	0	0
- de fonctionnement - normatives	10.1	60'680'040	59'935'535	(704'455)
- d'investissement régues - produits différés	10.1	2'839'516	2'788'16	(184'740)
Total des produits d'exploitation	101'774'876	102'044'132	265'316	99'688'487

**Compte d'exploitation de l'exercice 2015  
Selon les normes «SWISS GAAP RPC»**

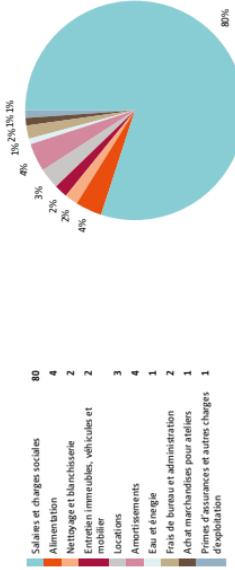
	Notes*	2015 Budget	2015 Effectif	2014 Budget	2014 Effectif
<b>Résumé et exploitation (raporté de la page précédente)</b>					
<b>Résultat d'exploitation (raporté de la page précédente)</b>					
Produits financiers		10.3	(442'487)	(428'184)	14'415
Charges financières		10.3	(42'487)	(42'072)	(482'152)
Résultat à financer		42'510	67'771'63	63'41'53	606'196
Résultat hors exploitation		0	0	0	0
Produits exceptionnels d'activités antérieures		10.4	0	49'438	174'665
Charges exceptionnelles et d'activités antérieures		10.4	0	0	0
Résultat d'exploitation (sur lequel un exercice antérieur)		0	49'438	49'438	79'310
Utilisation des fonds avec affectation limitée		8.1	0	15'946	12'197
Utilisation des fonds avec affectation limitée		8.1	0	60'000	60'000
Dons de la Loterie Romande		0	75'946	75'946	72'197
Variation du capital des fonds		42'510	89'2347	80'036	84'723
Résultat de l'exercice avant répartition		9.3	0	(490'128)	(490'128)
Part relevant à l'Etat		42'510	312'419	269'908	328'331
Résultat de l'exercice après répartition		0	0	0	0

\* Les notes peuvent être consultées auprès du Service des finances.

## Total des produits En pourcentage



## Total des charges En pourcentage





**Conseil d'administration**  
(Depuis le 1er mai 2014)**Président**

M. Serge Bednarczyk

**Membres**

Mme Monique Baud

M. Laurent Bertrand

M. Michel Blum

Mme Ayari Félix Belmoneti

Mme Bernadette Gauthier

M. René Kamerzin

Mme Anne-Marie Oberholzer

M. Michel Plass

Mme Christine Sandily Morgan

M. Guy Valance

**Conseil de direction**

Directeur général :

M. Alain Kelly

Directrice Services socio-éducatifs :

M. Stéphane Degrande

Directeur des Services corporatifs et administratifs

M. Serge Langen

Directrice des Services des ressources humaines :

M. André Weiki

Directeur des Services finances et systèmes d'information :

M. Gilles Sahlé

Directeur des Services techniques et infrastructures :

M. Paolo Giordano

**Contact**

contact@spig.ch

tel. +41 22 946 07 00

48, route de Chêne 1208 Genève

www.spig.ch

**Communication**

commun.ca@spig.ch

tel. +41 022 493 08 06

**Impressum**

Conception et réalisation: EPI - Atelier Arts graphiques

Textes: EPI

Photos: Magali Grardin

Photos p. 1: ©DRK

Impression: EPI Atelier Arts graphiques

Couverture papier Euroset 240 g/m<sup>2</sup>  
Intérieur: papier Cocoon 100 g/m<sup>2</sup>  
Par souci de simplification, la forme masculine est utilisée  
pour le genre masculin et le genre féminin



Avec le soutien de:



Les EPI sont membres d'INSOS  
**INSOS**



Etablissements publics  
pour l'intégration

[www.epi.ge.ch](http://www.epi.ge.ch) | [www.epsetera.ch](http://www.epsetera.ch)  
Route de Chêne 48 | 1208 Genève

## ANNEXE 6

Projet de Budget EPI 2017-2019

	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
<b>Subvention cantonale pour l'exploitation</b>	63'242'839	66'221'039	68'785'839
<b>Revenus des pensions</b>	17'837'712	18'737'612	19'172'052
<b>Revenus réadaptation</b>	14'315'982	14'465'982	14'765'982
<b>Revenus ateliers de production</b>	4'336'745	4'386'745	4'486'745
<b>Revenus services techniques et infrastructures</b>	2'115'554	2'145'554	2'170'554
<b>Autres produits</b>	6'618'016	6'651'106	6'684'361
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	108'466'848	112'608'038	116'065'534
<b>Charges de personnel</b>	-85'006'055	-87'654'242	-90'244'242
<b>Autres charges d'exploitation</b>	-23'009'743	-24'431'441	-25'298'736
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	-108'015'797	-112'085'683	-115'542'979
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>451'050</b>	<b>522'354</b>	<b>522'555</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-431'200</b>	<b>-431'200</b>	<b>-431'200</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>19'850</b>	<b>91'154</b>	<b>91'355</b>